



# / LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2016-2017

# / LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2016-2017

# / Le mot du directeur

Vous voici donc à l'ENS et vous vous demandez, comme tous vos condisciples, ce qu'est cette institution, à quoi elle sert, d'où elle vient, comment on y vit... Cette brochure, qui survole certains éléments historiques, qui cite les textes institutionnels, mais qui décrit également l'organisation concrète des études et rend compte, enfin, de la vie quotidienne à l'École, sera votre premier guide. Quant aux vraies réponses à toutes ces questions légitimes qui vous hantent, vous les élaborerez vous-mêmes au fil de vos expériences, et je n'ai pas de doute que vous deviendrez rapidement des experts ès ENS, aussi habiles dans la description des parcours d'études que dans le maniement de notre jargon ou dans la contemplation des Ernests !

L'arrivée à l'École est un moment fort de votre vie, et vous la ressentez certainement comme l'aboutissement d'un parcours difficile, la récompense bien méritée de tant d'efforts. Eh bien vous vous trompez : ce moment est, au contraire, celui d'un nouveau départ. Vous voici à l'aube d'un parcours de trois ou quatre ans, voire sept ans pour tous ceux, ils sont nombreux et je m'en réjouis, qui s'engageront dans une thèse après leur scolarité. Sept ans, à votre âge, c'est presque l'éternité, et c'est avec cet horizon en tête qu'il faut que vous réfléchissiez à votre parcours de formation, et aussi aux métiers que vous envisagez. Car s'il est une singularité de l'École à laquelle nous sommes attachés, c'est la grande liberté intellectuelle qui y règne, celle qui vous permet, après discussions avec votre tuteur, d'élaborer votre parcours de formation.

Tous statuts confondus, vous êtes, vous les normaliens de l'École, le cœur de notre établissement. L'École vous propose l'environnement : un cadre (cent mille mètres carrés), des bibliothèques (près d'un million de volumes), des laboratoires de recherche (trente-sept unités de recherche du meilleur niveau, réparties dans quinze départements), des partenaires universitaires, en premier lieu bien sûr les vingt quatre établissements de Paris Sciences et Lettres, mais aussi des partenaires extérieurs auprès de toutes les grandes universités de la région parisienne, de multiples possibilités de séjours à l'étranger ! Mais n'utilisez pas passivement les ressources qui vous sont proposées ; c'est vous qui devez être les acteurs de votre parcours et de cette vie intellectuelle propre à notre École, elle qui a marqué tant de générations de normaliens. La richesse de notre établissement s'est toujours bâtie sur la symbiose entre ses différentes composantes, sur la fertilité de leurs échanges. Soyez créatifs, allez écouter ce qui se passe dans d'autres disciplines, vivez pleinement cette très belle période de formation qui s'ouvre devant vous !

**Marc Mézard**  
*Directeur de l'ENS*

# / Sommaire

## 1. L'ENS

L'ENS - **8**

Mission de formation - **10**

Organisation et instances - **13**

## 2. LES ÉTUDES À L'ENS

L'ENS dans l'offre de formation nationale - **20**

Direction des Études - **21**

Structure des études littéraires - **22**

Structure des études scientifiques - **24**

Organisation des départements littéraires - **26**

Organisation des départements scientifiques - **29**

Service des admissions et des études (SAE) - **32**

Bibliothèques - **34**

Éditions Rue d'Ulm - **36**

Vie associative - **37**

Vie associative PSL - **38**

Pôle PESU - **40**

Partenariats entreprises et insertion professionnelle non académique - **41**

## 3. L'ENS PRATIQUE

Présentation des services administratifs - **44**

Restauration - **47**

Logistique et carte multifonctions - **48**

Pôle Ressources Lettres (PRL) - **49**

Informatique - **50**

Pôle Santé - **52**

Prévention et sécurité - **54**

## 4. ANNEXES

Plans - **58**



# 1. L'ENS

L'ENS - 8

Mission de formation - 10

Organisation et instances - 13

L'École normale supérieure de la rue d'Ulm a été créée par la Convention nationale par le décret du 9 brumaire an III (1794) :

« Article premier. – Il sera établi à Paris une École normale où seront appelés, de toutes les parties de la République, des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres, l'art d'enseigner... »

Organisée par le décret impérial du 17 mars 1808, elle est destinée à la formation des professeurs des lycées. Elle est rattachée à l'Université par le décret du 10 novembre 1903.

Une École normale supérieure de jeunes filles a été fondée par la loi du 26 juillet 1881, au moment où le législateur s'est préoccupé de l'enseignement secondaire des jeunes filles. D'abord installée à Sèvres, elle a connu pendant l'Occupation diverses vicissitudes et fut installée par la suite au 48 boulevard Jourdan, Paris 14e. Le décret n° 85-789 du 24 juillet 1985 crée par fusion de ces deux établissements l'École normale supérieure.

L'École dépend aujourd'hui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## LA MISSION DE L'ÉCOLE

« L'École prépare, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises ». [décret n° 87-695 du 26 août 1987 modifié par les décrets n° 94-1161 du 22 décembre 1994 et n° 2000-681 du 18 juillet 2000 qui définit ainsi ses missions (art. 2)]

Le recrutement principal de l'ENS s'effectue sur divers concours, correspondant aux différentes sections des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) littéraires et scientifiques. L'École recrute ainsi **194 élèves par an**, qui acquièrent un statut de **fonctionnaire stagiaire**, et bénéficient de **quatre ans de scolarité rémunérée**.

En plus, l'ENS recrute **une vingtaine d'étudiants étrangers** au moyen de la « Sélection internationale » et sélectionne un peu plus d'une centaine de **diplômants français ou étrangers**, issus des universités ou des CPGE, qui bénéficient de la même formation que les élèves. Il s'agit principalement d'une formation universitaire sanctionnée par des masters, le plus souvent cohabilités avec les universités parisiennes, couvrant plus de cinquante spécialités « recherche ». Cette formation par la recherche est

spécifique à l'ENS, elle inclut une forte ouverture interdisciplinaire et une dimension internationale et se trouve enfin sanctionnée par le « diplôme de l'ENS » (diplôme d'établissement, accessible aux élèves comme aux diplômants).

L'ENS assure également des **préparations à l'agrégation** pour les étudiants, et pour des auditeurs provenant de diverses universités et écoles, conformément à sa mission de formation des cadres de l'enseignement secondaire.

Au-delà de la formation des élèves et des diplômants, l'École normale supérieure remplit une seconde mission de **développement de la recherche** fondamentale et appliquée et de diffusion de l'information scientifique et technique. Cette mission est assurée dans la **quarantaine de laboratoires** et fédérations de recherche rattachés à l'ENS et le plus souvent associés, plus ou moins étroitement, au CNRS ou à d'autres grands organismes de recherche.

## LES PERSONNELS

### LES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

A l'École normale supérieure sont affectés pour y effectuer leur recherche et leur enseignement plus d'une centaine d'enseignants chercheurs, qu'ils soient maîtres de conférences ou professeurs. Interviennent aussi dans l'offre de cours de nombreux enseignants attachés à d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Spécificité de l'École, les quelque 60 agrégés-préparateurs ou agrégés-répétiteurs, affectés à l'ENS pour une durée limitée, participent à l'enseignement tout en préparant leur doctorat ou en effectuant un travail post-doctoral.

Ajoutons enfin que les nombreux chercheurs du CNRS, de l'INSERM ou d'Inria affectés dans les 37 laboratoires abrités dans les murs de l'École normale supérieure participent aussi de la vie scientifique et pédagogique proposée aux élèves.

Toute cette communauté de chercheurs et d'enseignants assure le tutorat des élèves et des diplômants. Signalons aussi qu'au-delà de la scolarité « traditionnelle » à l'ENS, plus de 600 doctorants poursuivent leurs activités dans les laboratoires installés dans l'École.

### LES PERSONNELS BIATSS

A côté des personnels d'enseignement et de recherche près de 400 personnels ingénieurs, administratifs et techniques participent au bon fonctionnement de l'école et de ses laboratoires. Ils contribuent, de manière décisive et au quotidien, à la qualité de l'accueil et du séjour des étudiants. Ils sont responsables de l'animation du réseau des 10 bibliothèques, du service de la scolarité, de l'hébergement des étudiants et visiteurs étrangers (700 chambres sur trois sites), de la restauration, de la sécurité, de la logistique et de l'entretien des bâtiments. Moins visibles, mais tout aussi importants pour la bonne marche de l'école, le service financier et le service des ressources humaines, basés au 29 rue d'Ulm, gèrent un budget annuel de 100 millions d'euros.

Enfin, un certain nombre de personnels administratifs et techniques assurent, avec leurs collègues des organismes de recherche tels que le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, la gestion, la logistique et le soutien technique des 37 laboratoires hébergés dans les départements littéraires et scientifiques de l'ENS.

# / Mission de formation

## LES NORMALIENS ADMIS À PRÉPARER LE DIPLÔME

L'École normale supérieure recrute chaque année par concours **194 élèves français ou ressortissants de l'Union européenne** (100 littéraires, 94 scientifiques), issus pour la plupart des classes préparatoires (mathématiques spéciales MP\*, PC\*, BCPST ; premières supérieures ou khâgnes AL et BL) et pour quelques-uns de l'enseignement universitaire de médecine (PCEM 2) et de pharmacie (PCEP 2). Ces élèves acquièrent le statut de fonctionnaire-stagiaire et sont rémunérés.

Ils souscrivent un engagement décennal selon les termes duquel ils sont tenus d'exercer une activité professionnelle dans les services de l'État, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises nationales, durant dix ans comptés à partir de leur entrée à l'école.

L'École recrute également des élèves étrangers, soit via les concours cités ci-dessus, soit via la **sélection internationale** (20 bourses annuelles, 10 en lettres, 10 en sciences).

Les élèves ont une scolarité de quatre années qui peut être interrompue par une voire deux années de congé (CST) pour convenances personnelles, études, stages en France ou à l'étranger.

Les normaliens recrutés par la sélection internationale suivent une scolarité de trois années. Ils perçoivent une bourse d'étude pendant toute la durée de leur scolarité qui peut être interrompue par une voire deux années de congé (CSB), comme pour les élèves.

Les normaliens étudiants de l'ENS sont issus des universités françaises ou étrangères, de classes préparatoires, et, sélectionnés de façon exigeante, ils viennent suivre une formation en tout point semblable à celle que reçoivent les élèves au cours de leurs trois premières années de scolarité. Ce cursus est centré sur le master recherche et comporte en outre de nombreux compléments de formation privilégiant l'interdisciplinarité et la formation « par la recherche ». Il permet d'obtenir le diplôme de l'ENS en 3 ans.

Environ 1500 élèves et étudiants, en scolarité ou en congé, sont suivis par l'administration.

On entend par « normaliens » les étudiants admis à l'École à l'issue d'un processus de sélection variable, mais spécifique et dont elle a la maîtrise, à savoir :

- les élèves tels que définis par l'article 19 du décret 2013-1140 du 9 décembre 2013, et qui font l'objet d'un recrutement sur concours national ;
- les étudiants recrutés par le concours dit de la sélection internationale ;
- les étudiants recrutés par la sélection à la préparation au diplôme de l'ENS.

Les normaliens suivent un programme d'études, fixé en accord avec leur tuteur et le directeur des études de leur département, puis validé par la direction des études de l'École.

Ce programme prévoit la réussite à des examens ou concours, et un échec entraîne habituellement la suspension pour un an du traitement (pour les élèves) et l'obligation de réaliser le programme l'année suivante ; un nouvel échec (situation exceptionnelle) pourrait se traduire par l'exclusion de l'École. Tous les normaliens préparent le diplôme de l'ENS.

Ce diplôme qui confère un grade de master s'étend sur toute la scolarité et comporte 4 composantes : une formation disciplinaire qui prend généralement la forme d'un master de recherche, une expérience internationale, une formation pluridisciplinaire, l'expérience *hors des murs* (stage, tutorat, engagement etc.).

## LES FORMATIONS ASSURÉES À L'ÉCOLE

### LA PRÉPARATION AUX DIPLÔMES NATIONAUX : LICENCE, MASTER, DOCTORAT ET AGRÉGATION

Le diplôme de licence, généralement obtenu en fin de 1<sup>re</sup> année, est délivré par l'Université, même si les enseignements correspondants sont souvent gérés par l'ENS (en particulier dans les départements scientifiques).

Le master recouvre les deux années suivantes. L'ENS est habilitée à délivrer ce diplôme et utilise cette possibilité dans le cadre de conventions d'habilitation partagée avec les universités, identifiant des parcours conçus pour les étudiants de l'ENS.

L'ENS organise, de manière autonome ou en partenariat, des préparations aux principales agrégations littéraires et scientifiques.

Un nombre d'élèves important, mais variable d'un département à l'autre, choisit de préparer ces concours.

## LES DÉBOUCHÉS DES ÉTUDIANTS

À l'issue de leur scolarité, une majorité des normaliens obtiennent un contrat doctoral et une charge d'enseignement, qui leur permettent, en trois ans, d'obtenir leur thèse tout en assurant un service d'enseignement réduit en université, et, pour ceux qui ont préalablement été reçus au concours de l'agrégation, d'être titularisés comme agrégés. Cette voie ouvre aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche, en milieu universitaire ou dans les grands organismes.

Un nombre plus réduit de normaliens opte pour l'enseignement en **classes préparatoires**, accessible pour les scientifiques dès leur sortie de l'ENS, ou dans le second degré. Les « **grands corps de l'État** » (Mines, IPEF, INSEE) offrent quelques places aux étudiants. Le recrutement se fait par examen du dossier et entretien avec un jury.

Quelques normaliens réussissent également chaque année les épreuves du concours externe d'entrée à l'**École nationale d'administration** et poursuivent à l'ENA une scolarité qui leur ouvre les portes de la « haute fonction publique ».

Enfin, certains s'orientent vers les **grandes entreprises publiques** ou privées, ou encore dans des voies plus originales (professions libérales...).

S'ils occupent un emploi qui ne satisfait pas aux conditions de l'engagement décennal souscrit à leur entrée à l'ENS, les élèves sont amenés à rembourser une partie des rémunérations perçues pendant leur scolarité, au prorata du nombre des années pendant lesquelles l'engagement n'a pas été respecté.

LES AUDITEURS : AGRÉGATIFS, PENSIONNAIRES ÉTRANGERS

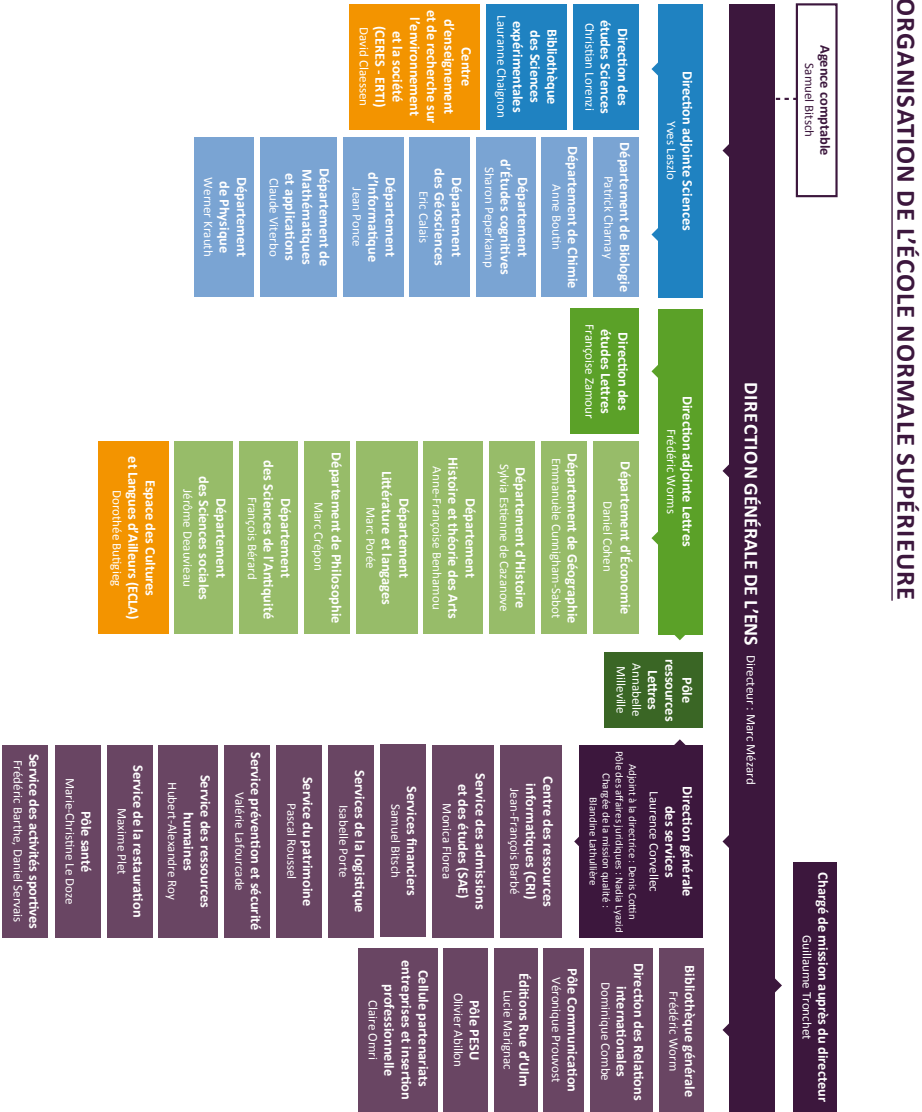
Du fait de son ouverture sur l'Université, et de sa participation à des formations extérieures, l'École normale supérieure accueille, outre ses mille élèves-fonctionnaires, près d'un millier d'étudiants et stagiaires français ou étrangers aux statuts variés.

Par convention avec les grandes institutions universitaires étrangères, elle procède à des échanges annuels d'étudiants, recevant plus d'une centaine de « pensionnaires étrangers » qui suivent pendant un an ses enseignements, pendant qu'un nombre égal d'étudiants poursuit au-delà des frontières des activités de lecteurs, un cursus d'études ou des stages.

L'ENS reçoit aussi et forme dans ses laboratoires de nombreux doctorants ainsi que des post-doctorants français ou étrangers.

Enfin, l'ENS accueille dans ses murs de jeunes chercheurs de qualité, venus de tous les pays.

/ Organisation et instances



## LES ORGANES DE DIRECTION

L'École normale supérieure est dirigée par un directeur, assisté de deux directeurs adjoints (qui sont tout trois professeurs d'université ou personnels assimilés) et de deux directeurs des études (Lettres et Sciences).

Le directeur est nommé par décret du Président de la République, sur rapport du ministre chargé de l'enseignement supérieur ; celui-ci demande à une commission formée de hautes personnalités intellectuelles (secrétaires perpétuels des Académies, professeurs au Collège de France,...) un avis motivé sur trois candidatures qu'il a au préalable retenues.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 26 membres.

Il statue par ses délibérations sur :

- Les orientations générales de l'établissement
- Le budget et ses modifications
- Le compte financier et l'affectation des résultats
- Les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles
- Les emprunts
- Les dons et legs
- Les actions en justice et les transactions
- Les prises de participations financières et créations de filiales.

Il détermine les catégories de contrats et conventions qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumis pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité au Directeur.

Il adopte le règlement intérieur de l'établissement à la majorité absolue de ses membres en exercice.

Le président du conseil d'administration est nommé par décret du Président de la République, pris sur le rapport du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, parmi les membres nommés de ce conseil. Son mandat est de 3 ans.

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est composé de 21 membres.

Il définit la politique pédagogique et scientifique de l'établissement. Il approuve le programme global d'enseignement et de recherche et la répartition entre les services, proposée par le Directeur, des crédits d'enseignement et de recherche prévus au budget. Il adopte son règlement intérieur.

## LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Il a pour mission :

- De contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité ;
- De contribuer à l'amélioration des conditions de travail ;
- De veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Le CHSCT procède à l'analyse des risques et contribue à la prévention des risques. En outre, il peut proposer des actions de prévention du harcèlement moral et du harcèlement sexuel.

Le CHSCT est présidé par le directeur de l'ENS ou son représentant et comprend notamment deux représentants des usagers (normaliens, mastériens inscrits à l'ENS et doctorants) désignés librement par leurs organisations représentées au conseil d'administration pour une durée de deux ans.

## L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Au plan scientifique, l'École normale supérieure est organisée en quinze départements et comprend plusieurs structures interdisciplinaires ; la bibliothèque générale joue par rapport à cet ensemble le rôle d'un service commun et d'un laboratoire pour les départements littéraires. Chaque département fédère les enseignements de sa discipline (filiales de formations internes à l'ENS, préparations aux agrégations, masters...) et les activités de recherche des laboratoires correspondants.

Le directeur de l'ENS nomme le directeur du département et un conseil scientifique de département composé de membres extérieurs à l'École. Ce conseil qui se réunit régulièrement, aide la direction du département à piloter l'évolution de la recherche (accueil de nouvelles équipes...) dans le contexte général de l'École.

Au sein des départements, les laboratoires de l'École ont presque tous le statut d'unité associée au CNRS ou à d'autres grands organismes (IRD, INRIA, INSERM, INRA). Par ailleurs, plusieurs de ces unités sont communes à l'ENS et à d'autres établissements (Université Pierre et Marie Curie, Université Denis Diderot, Université Paris-Sud, École polytechnique, Observatoire de Paris...)

## LES RELATIONS INTERNATIONALES

La Direction des Relations internationales a pour mission de proposer les orientations stratégiques pour le développement international de l'ENS au directeur, de les mettre en œuvre et de représenter l'ENS auprès des universités partenaires. Elle élabore la politique de mobilité étudiante des élèves et étudiants et en conduit les différentes étapes : place et fonction

des séjours à l'étranger dans la scolarité, choix et négociation des partenariats, procédure de candidature et sélection des candidats, gestion du programme ERASMUS et du programme d'aide à la mobilité internationale étudiante (AMIE) de la Région Île-de-France. Pour son action, la Direction des Relations internationales s'appuie sur un réseau de correspondants dans les départements littéraires et scientifiques, tous étroitement associés aux différents programmes et projets en cours.

Les séjours proposés aux élèves se subdivisent en plusieurs catégories :

- **Séjours ERASMUS** (séjour de formation de 3 à 10 mois avec programme d'étude et ECTS validables dans le cadre du diplôme de l'ENS et stages ERASMUS)
- **Séjours professionnalisants** (postes de lecteur de français d'un an, séjours de recherche en vue de la préparation de la thèse d'une durée d'un semestre ou d'un an)
- **Stages** (Chancellerie politique et service de coopération et d'action culturelle des Ambassades, etc.)

Les séjours sont préparés par les élèves, en concertation avec leur tuteur et le Correspondant de la DRI et font l'objet d'une évaluation.

Le Pôle Mobilité de la Direction des Relations internationales assure le suivi des dossiers pour les séjours professionnalisants avec les universités d'accueil, ainsi que la préparation des candidatures ERASMUS (préparation du programme d'études, validation de la coordination scientifique dans l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil, validation du relevé de notes et d'ECTS).

Le Bureau des stages du SAE accompagne les élèves tout au long de la procédure de recherche et de candidature.

## LE PÔLE COMMUNICATION

Créé en septembre 2012, le pôle communication de l'École normale supérieure a pour mission de diffuser les savoirs et d'assurer la communication interne et externe de l'école.

La diffusion des savoirs s'effectue notamment par la mise à disposition d'un grand service d'éditorialisation des conférences, colloques et séminaires de l'ENS, enregistrés et mis en ligne sur le site [savoirs.ens.fr](http://savoirs.ens.fr).

La communication interne est au service de la communauté normalienne, chercheurs et étudiants, direction et personnels, pour valoriser les événements, initiatives, conférences qui ont lieu sur tous les sites de l'ENS : rue d'Ulm, rue Lhomond, Jourdan, Montrouge, Foljuif.

La communication externe permet de faire connaître les événements, les séminaires de recherche, les distinctions de l'ENS aussi bien auprès de ses partenaires du monde universitaire ou de la recherche que du grand public.

Le guide des bonnes pratiques est disponible sur l'intranet de l'ENS : [www.intranet.ens.fr](http://www.intranet.ens.fr)

## L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Conformément à la loi du 26 janvier 1984 (art. 59), la gestion de l'École normale supérieure est assurée, sous l'autorité du directeur, par un directeur général des services assisté par 8 services administratifs, le pôle Santé et le service des Activités sportives (cf. fig. p13).

La Direction générale des services organise et coordonne l'activité de l'administration, et gère directement certains dossiers via le pôle des Affaires juridiques (information

générale, secrétariat des conseils, élections, suivi des négociations avec la tutelle ministérielle et les autres partenaires de l'École, décorations...).

## LES AUTRES ORGANES INTERNES

Différents organes de concertation facilitent la communication et la prise de décision. Les conseils de départements présidés par le directeur du département en présence de la direction, composés de représentants de toutes les catégories de personnels, jouent le rôle de conseil de perfectionnement du département en matière de formation (de la première année jusqu'aux doctorants), de lieu de vie de la recherche ainsi que d'hygiène et de sécurité. (cf. : *Chapitre I – art. 1er du règlement intérieur de l'ENS voir en annexe*).

Ces conseils comprennent des représentants des élèves et des étudiants.

La commission des études (art. 5 du *règlement intérieur*), présidée par le directeur, et où siègent les deux directeurs des études, le directeur des relations internationales, les élèves et étudiants élus au CS et au CA, un représentant élève ou étudiant élu de chaque conseil de département et les directeurs des études des 15 départements est réunie pour rendre un avis consultatif sur l'activité pédagogique des départements et la scolarité à l'École. (cf. : [www.intranet.ens.fr/secretariat](http://www.intranet.ens.fr/secretariat), rubrique «*règlement intérieur de la commission des études*»).

Le conseil de discipline, présidé par le directeur, émet un avis sur les sanctions applicables aux étudiants (art. 24 des *statuts*). Le comité d'hygiène et de sécurité (règl. int., art. 31) examine l'ensemble des questions relatives à l'hygiène et à la sécurité des personnels et des étudiants.

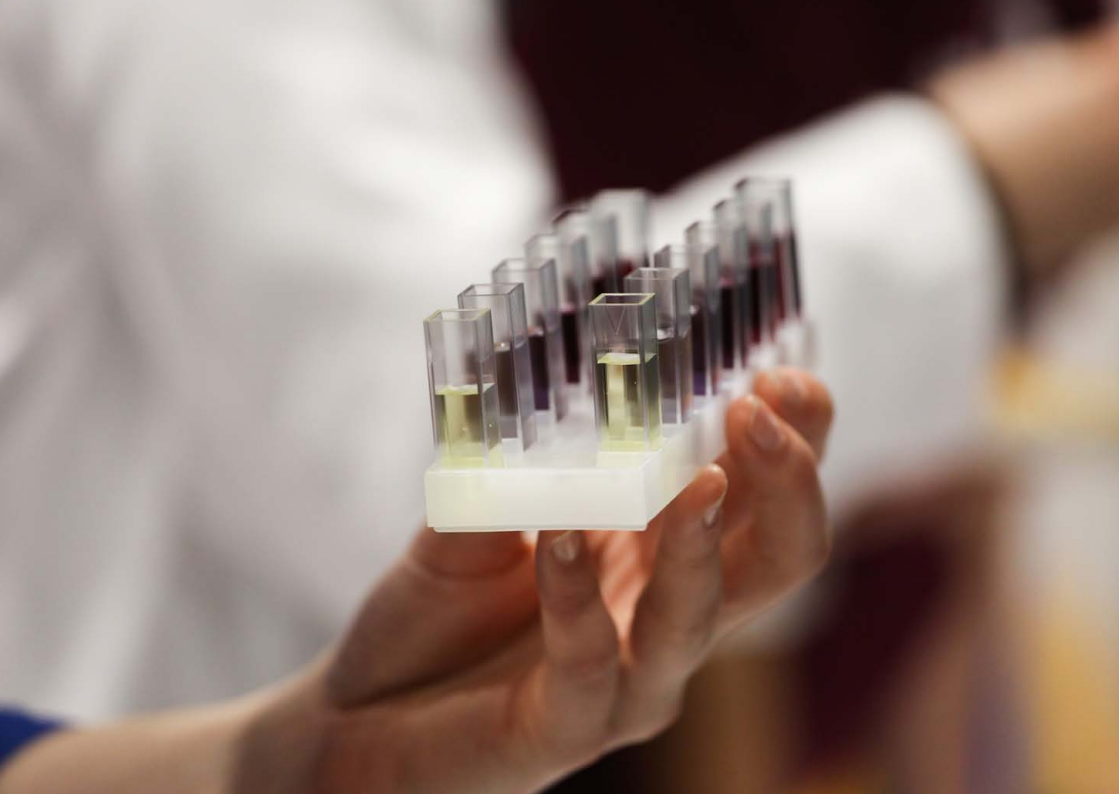
## PSL, PARIS SCIENCES ET LETTRES

Il faut souligner la situation de l'ENS au cœur d'un réseau d'universités et d'établissements parisiens, et son engagement dans la construction de **PSL Research University**. L'ENS est membre de Paris Sciences et Lettres Research University (PSL), réseau d'institutions à la source de projets de recherche collaboratifs, caractérisés par leur ambition et leur caractère d'innovation. Cette structure offre des possibilités privilégiées d'études et de recherche aux étudiants de l'École dans des domaines les plus divers.



PSL, Paris Sciences et Lettres, université de recherche, s'est créée à partir du rassemblement du Collège de France, de Chimie Paris Tech, de l'École normale supérieure, de l'ESPCI Paris Tech, de l'Institut Curie, de l'Observatoire de Paris et de l'Université Paris Dauphine auxquels se sont adjoints Mines Paris Tech, l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (ENSAD), l'École nationale supérieure des Beaux Arts (ENSBA), le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSM), La Femis (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), l'École Française d'Extrême-Orient (EFEO), l'École des Chartes, l'Institut Louis-Bachelier, l'Institut Pasteur, la Fondation Pierre Gilles de Gennes pour la recherche, la Fondation Rothschild, le Lycée Henri IV, ainsi que trois organismes de recherche, l'INSERM (fondateur), le CNRS (fondateur) et l'INRIA (associé).

[www.univ-psl.fr](http://www.univ-psl.fr)



## 2. LES ÉTUDES À L'ENS

L'ENS dans l'offre de formation nationale - 20

Direction des Études - 21

Structure des études littéraires - 22

Structure des études scientifiques - 24

Organisation des départements littéraires - 26

Organisation des départements scientifiques - 29

Service des admissions et des études (SAE) - 32

Bibliothèques - 34

Éditions Rue d'Ulm - 36

Vie associative - 37

Vie associative PSL - 38

Pôle PESU - 40

Partenariats entreprises et insertion professionnelle non académique - 41

# / L'ENS dans l'offre de formation nationale

| UNIVERSITÉ (L-M-D : 3-5-8) |                                                      | ENS                        |
|----------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------|
| Doctorat en 3 ans          | DOCTORAT (3 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> année) | ENS 4 <sup>ème</sup> année |

## Agrégation

|                  |                |                                                                         |
|------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Master en 2 ans  | M2<br>M1       | ENS 3 <sup>ème</sup> année<br>ENS 2 <sup>ème</sup> année                |
| Licence en 3 ans | L3<br>L2<br>L1 | ENS 1 <sup>ère</sup> année<br>Concours d'entrée à l'ENS<br>CPGE 2-3 ans |

UNIVERSITÉ

CLASSES PRÉPARATOIRES

## Baccalauréat

Lycée (de la Seconde à la Terminale)

# / Direction des études

La Direction des Études coordonne la pédagogie à l'école. Elle organise les commissions des études, et est en charge de la concertation avec les élèves et de la vie étudiante. Elle gère le fonds d'aide aux étudiants.

La Direction des Études intervient dans le suivi des programmes d'études, les propositions de formations complémentaires et de débouchés. Les directeurs des études sont les interlocuteurs des élèves en cas de réorientation, problèmes de scolarité (pour raison de santé par exemple). Ils doivent être informés et consultés, après les tuteurs, lorsqu'un changement de département ou une réorientation sont envisagés.

Les directeurs des études supervisent, en dernière instance, les conventions de stage, les autorisations de cumul, les demandes de congé ou de césure. Ils préparent les candidats aux épreuves orales des concours des Grands Corps de l'État (INSEE, Mines, IPEF, etc.).

A tout moment de la scolarité, en cas d'interrogation, de doute, ou de problème, les directeurs des études reçoivent sur rendez-vous élèves et étudiants. Il est cependant toujours préférable de rencontrer auparavant les tuteurs et directeurs des études des départements concernés.

**Directrice des Études Lettres** : Françoise ZAMOUR - [francoise.zamour@ens.fr](mailto:francoise.zamour@ens.fr)

**Directeur des Études Sciences** : Christian LORENZI - [de.sciences@ens.fr](mailto:de.sciences@ens.fr)

**Assistants** : Nadine RAZGALLAH - Tél. 01 44 32 30 25

et Corinne ZYLBERSZTAIN - Tél. 01 44 32 30 27 - [direction.etudes@ens.fr](mailto:direction.etudes@ens.fr)

# / Structure des études littéraires

## Départements d'Économie, Géographie, Histoire, Histoire et théories des arts, Littératures et langages, Philosophie, Sciences de l'antiquité, Sciences sociales

Les études en lettres, sciences humaines, sociales et économiques à l'ENS sont très variées, et reposent sur le principe d'une adaptation au projet d'étude des élèves et étudiants.

Les études à l'École normale supérieure, quel que soit le statut des normaliens, s'articule autour de **4 pôles** : la formation disciplinaire (dispensée en partenariat avec les universités), l'enseignement par la recherche, l'expérience internationale, l'expérience de terrain (stage, projet, etc.).

Recrutés précisément sur un projet, les étudiants sont rattachés à leur département de recrutement pour les trois ans qu'ils passeront à l'ENS. Les élèves ont, quant à eux, la faculté de **choisir** à leur arrivée leur département de rattachement, sans être liés par la filière académique choisie en classe préparatoire.

Tous doivent en tout cas choisir comme tuteur un enseignant qui les suivra et avec lequel ils élaboreront ou affineront leur projet personnel au-delà des objectifs académiques annuels. Ce tuteur sera leur interlocuteur privilégié, qui les aidera dans leurs démarches et leurs choix, et à qui ils rendront compte de leur scolarité – notamment de celle poursuivie à l'extérieur.

Introduit il y a moins de dix ans, le *diplôme de l'ENS* est un élément structurant de la scolarité des « littéraires », quoiqu'il ne soit pas obligatoire pour les élèves, mais seulement très recommandé. Composé d'un Master 2 recherche, à choisir parmi ceux que l'ENS habilite ou ailleurs encore, et de trente-six ECTS à trouver dans les enseignements proposés par l'ENS en dehors du Master choisi, le DENS permet d'articuler une scolarité qui porte la marque de l'École mais soit également ouverte au monde universitaire.

Pour les élèves, la première année à l'ENS est souvent celle de l'exploration des diverses possibilités et champs académiques.

Un Master recherche soigneusement choisi – tous ne se valent pas ! – occupera ensuite deux années de scolarité. Vient ensuite le temps de l'agrégation, vivement recommandée, car elle est non seulement indispensable pour une sortie dans l'enseignement secondaire mais aussi

très souvent exigée lors du recrutement des enseignants-chercheurs en lettres et sciences humaines.

Le doctorat peut se préparer lors de la dernière année à l'École mais il est préférable de différer l'inscription officielle à la sortie de l'ENS afin de pouvoir alors prétendre à un contrat doctoral spécifique qui permettra à son titulaire de bénéficier d'un financement durant trois années d'études. L'attribution de ces contrats est régie par une procédure interne à l'École.

Les séjours à l'étranger font intégralement partie de la formation. Les élèves littéraires font de un à trois séjours au cours de leur scolarité, répartis en général comme suit : un séjour ERASMUS, un stage et un séjour professionnalisant, qui peut être un séjour de recherche en vue de la thèse ou poste de lecteur de français langue étrangère (*cf. p15*).

Enfin, on peut aussi choisir de s'orienter vers une carrière sans rapport avec l'enseignement et la recherche. La *pré'ENA* propose ainsi une préparation spécifique à différents concours de la fonction publique qui permettront de satisfaire les exigences de l'engagement décennal contracté en début de scolarité... Ce choix ne dispense pas d'une formation académique poussée jusqu'au Master 2.

Pour explorer ces voies, trouver d'autres perspectives et satisfaire leurs curiosités, les élèves et étudiants disposent, en plus de leurs années « contractuelles », de la possibilité de congé pour études dans la limite de quatre semestres (non salariés !).

*Le livret des enseignements lettres est disponible sur la page d'accueil du site de l'ENS :*  
[www.ens.fr](http://www.ens.fr)

# / Structure des études scientifiques

## Départements de Biologie, Chimie, Études cognitives, Géosciences, Informatique, Mathématiques, Physique

Dans le cas le plus général, la première année de formation à l'ENS est consacrée à l'obtention de la licence dans l'un des sept départements scientifiques pour ceux qui sont entrés au niveau L3. Un premier stage de recherche est très souvent organisé dès cette année. Les deux années suivantes (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) permettent d'obtenir un master recherche, parfois dans un autre département que la première année. La première année de master comprend le plus souvent un stage semestriel à l'étranger. C'est l'occasion d'acquérir une première expérience internationale et une véritable expérience de la recherche.

En plus de la L3 et du master, les étudiants doivent aussi suivre des enseignements complémentaires, à choisir parmi toutes les disciplines, littéraires ou scientifiques, présentes à l'ENS. Le diplôme de l'ENS leur est alors délivré à la fin de la scolarité.

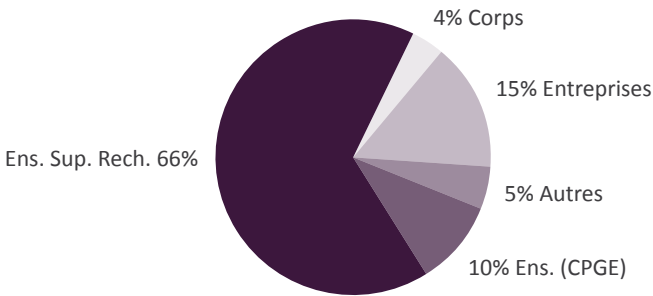
| ANNÉE | CURSUS PRINCIPAL                               | COMPLÉMENTS                                                                                                        |
|-------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1     | L3 - département A                             | Enseignements complémentaires toutes disciplines. Cours mixte.                                                     |
| 2     | M1 - département. A ou B<br>Stage à l'étranger | Enseignements complémentaires toutes disciplines.                                                                  |
| 3     | M2 - département A ou B                        | Enseignements complémentaires toutes disciplines.                                                                  |
| 4     | Approfondissement et ouverture                 | Autre M2, formation complémentaire (établissements partenaires). Stages ou travail de niveau doctoral. Agrégation. |

Les élèves fonctionnaires-stagiaires et les élèves de statut étranger bénéficient d'une quatrième année qui peut être utilisée pour suivre un autre master, ou une formation complémentaire dans une institution partenaire, ou commencer un travail doctoral ou bien préparer le concours de l'agrégation. Les normaliens étudiants et les normaliens de la Sélection internationale peuvent également bénéficier de formations complémentaires en demandant une ou deux années de césure. Les étudiants entrant au niveau M1 peuvent compléter le diplôme de l'ENS pendant leur première année de thèse.

Le choix de formation à l'ENS est très libre ; il peut être largement disciplinaire ou, à l'inverse, très pluridisciplinaire ; les élèves sont encouragés à développer leur culture, scientifique mais aussi générale, culture indispensable dans la vie professionnelle de haut niveau. À côté des cursus disciplinaires, des cursus mixtes (mathématiques-physique, mathématiques-informatique, physique-chimie, mathématiques-biologie...) sont aussi proposés dès la première année. Les élèves scientifiques sont ainsi incités à profiter des enseignements organisés par les départements littéraires de l'École. L'ENS encourage également les initiatives individuelles (séminaires d'élèves, groupes de lecture...).

En contrepartie, **tout étudiant doit établir chaque année, à l'automne, un contrat d'étude avec l'aide de son tuteur et du directeur des études de son département.**

À la sortie de l'ENS, environ 80% des étudiants scientifiques poursuivent en thèse, en France ou à l'étranger.



Situation professionnelle des étudiants quelques années après la sortie

À noter que si les grands corps de l'état offrent des places réservées aux élèves fonctionnaires stagiaires des ENS, les autres étudiants peuvent aussi postuler (concours distincts).

Le livret des enseignements sciences est disponible sur la page d'accueil du site de l'ENS : [www.ens.fr](http://www.ens.fr)

# / Organisation des départements littéraires

## ÉCONOMIE

Directeur : Daniel COHEN  
Secrétariat : Laurence VINCENT - Tél. 01 43 13 62 04  
Directeur des Études : Mathilde VIENNOT - Tél. 01 43 13 62 07  
Responsable Master PDD : Marc GURGAND - Tél. 01 43 13 63 70  
Responsable Master APE : Sylvie LAMBERT - Tél. 01 43 13 63 60  
Secrétariat enseignement : Weronika LEDUC - Tél. 01 43 13 63 43  
Recrutement des Normaliens étudiants : Laurence VINCENT

[www.economie.ens.fr](http://www.economie.ens.fr)

## GÉOGRAPHIE

Directeur : Emmanuèle CUNNINGHAM-SABOT  
Directeur Adjoint : Franck DEBIE  
Directeur des Études : Magali REGHEZZA-ZITT  
Correspondant DRI : Pauline GUINARD  
Responsable Master Géopolitique et mineure diplomatie: Magali REGHEZZA-ZITT  
Responsable Master Aménagement : Emmanuèle CUNNINGHAM-SABOT  
Responsable Agrégation Géographie : Pauline GUINARD  
Responsable Agrégation Histoire : Pascale NEDELEC  
Secrétariat enseignement : Faïza MULLER  
Recrutement des Normaliens étudiants : Magali REGHEZZA-ZITT

[www.geographie.ens.fr](http://www.geographie.ens.fr)

## HISTOIRE

Directrice: Hélène BLAIS  
Directrice- adjointe : Sylvia ESTIENNE  
Secrétariat : Monique BOURGEOIS - Tél. 01 44 32 30 28  
Directeur des Études : Jean-François LASSALMONIE  
Correspondant DRI : Julien ZURBACH  
Responsable Agrégation : Marie-Bénédicte VINCENT  
Secrétariat enseignement : Monique BOURGEOIS

[www.histoire.ens.fr](http://www.histoire.ens.fr)

## LITTÉRATURE ET LANGAGES (LILA)

Directeur : Marc POREE  
Secrétariat : Nathalie JOURNO - Tél. 01 44 32 30 21  
Directeur des Études : Agnès DERAÏL-IMBERT  
Correspondant DRI : Roland BÉHAR et Nathalie KOBLE  
Responsable Master «De la Renaissance aux Lumières» : Isabelle PANTIN  
Responsable Master «Théorie de la littérature» : Dominique COMBE  
Responsable Master «Etudes médiévales» : Nathalie KOBLE  
Responsable Agrégation Lettres modernes : Thomas CONRAD  
Responsable Agrégation Allemand : Mandana COVINDASSAMY  
Responsable Agrégation Anglais : Agnès DERAÏL-IMBERT  
Responsable Agrégation Espagnol : Roland BÉHAR  
Responsable Agrégation Italien : Pierre MUSITELLI  
Responsable Prévention et Sécurité : Bertrand BADIOU

[www.lila.ens.fr](http://www.lila.ens.fr)

## PHILOSOPHIE

Directeur : Marc CREPON  
Directeur des Études : Mathias GIREL  
Secrétariat : Rose-Hélène DORANGES-DAUPIN - Tél. 01 44 32 21 93  
Correspondant DRI : Paul EGRE  
Responsables Agrégation : Irlande SAURIN - Dan ARBIB  
Responsables Master de Philosophie contemporaine : Paul CLAVIER (ENS)  
et Perrin SIMON-NAHUM (EHESS)  
Responsable Master Lophiss : Sophie ROUX

[www.philosophie.ens.fr](http://www.philosophie.ens.fr)

## SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ (DSA)

Directeur : François BERARD  
Secrétariat : Martine BONAVENTURE - Tél. 01 44 32 31 27  
Directeur des Études : Camille RAMBOURG  
Correspondant DRI : Anne-Catherine BAUDOIN  
Responsable Agrégation : Mathilde SIMON-MAHE  
Recrutement des Normaliens étudiants : Daniel BEGUIN

[www.antiquite.ens.fr](http://www.antiquite.ens.fr)

[www.archeo.ens.fr](http://www.archeo.ens.fr)

## **SCIENCES SOCIALES (DSS)**

Directeur : Jérôme DEAUVAU  
Secrétariat : Nicole RUSTER - Tél. 01 44 32 62 00  
Directeur des Études : Julien BONHOMME et Florian COUVEINHES  
Correspondant DRI : Blaise WILFERT  
Responsable Master PDI : Benoît de L'ESTOILE  
Responsable Master Sociologie et Statistiques : Michel FORSÉ  
Responsable Agrégation : Anton PERDONCIN  
Secrétariat enseignement (Master PDI et SocStat) : Andrea MALEK - Tél. 01 43 13 62 20  
Secrétariat enseignement Form. doctorale (EHESS-ENS) : Andrea MALEK - Tél. 01 44 32 62 15  
Recrutement des normaliens étudiants : Laurence VINCENT

[www.sciences.sociales.ens.fr](http://www.sciences.sociales.ens.fr)

## **HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS (DHTA)**

Directrice : Nadeije LANEYRIE-DAGEN  
Secrétariat administratif et pédagogique : Gisèle VIVANCE - Tél. 01 44 32 20 92  
Directeur des Études : Antoine DE BAECQUE  
Correspondant DRI : Béatrice JOYEUX-PRUNEL  
Responsable Master Cinéma : Antoine DE BAECQUE  
Responsable Master Théâtre et autres arts : Anne-Françoise BENHAMOU  
Responsable Programme doctoral SACRe : Nadeije LANEYRIE-DAGEN  
Responsable Concours INP : Nadeije LANEYRIE-DAGEN et Béatrice JOYEUX-PRUNEL

[www.dhta.ens.fr](http://www.dhta.ens.fr)

## **ESPACE DES CULTURES ET LANGUES D'AILLEURS (ECLA)**

Directeur : Dorothée BUTIGIEG  
Secrétariat : Valérie GEOLIER-VAISMAN - Tél. 01 44 32 32 68  
Directeur des Études : Estelle FIGON  
Secrétariat enseignement : Valérie GEOLIER-VAISMAN

[www.ecla.ens.fr](http://www.ecla.ens.fr)

# / Organisation des départements scientifiques

## **BIOLOGIE**

Directeur : Patrick CHARNAY  
Directeur adjoint : Antoine TRILLER  
Secrétaire Général : Lina BOITIER  
Secrétariat : Virginie BUES - Tél. 01 44 32 36 25  
Direction des Études : Andrea DUMOULIN - Tél. 01 44 32 23 06 et Mariano CASADO - 37 52  
Correspondant DRI : Denis THIEFFRY  
Responsables L3 : Barbara DESPRES et Olivier COLLIN  
Responsable M1 : Renaud DE ROSA  
Responsable M2 : Denis THIEFFRY  
Diplôme de l'ENS : Barbara DESPRES  
Stage et tutorat : Éric MICHEL  
Correspondant Concours : Alain BESSIS  
Responsable programme Médecine/Sciences : Alain BESSIS  
Recrutement des Normaliens étudiants : Sylvie HERMANN  
Secrétariat Master : Anne ZALMANSKI - Tél. 01 44 32 36 92  
Secrétariat L3 : Isabelle MORTIMORE - Tél. 01 44 32 37 40

[www.biologie.ens.fr](http://www.biologie.ens.fr)

## **CHIMIE**

Directeur : Anne BOUTIN  
Directrice adjointe chargée des études : Clotilde POLICAR - Tél. 01 44 32 24 20  
Directeur adjoint chargé des finances : Laurent THOUIN  
Directeur adjoint chargé du bâtiment et des infrastructures : Jean Bernard BAUDIN  
Responsable administratif : Stéphane PATIES-GORIZZA - Tél. : 01 44 32 24 36  
Secrétariat dir. département et enseignement : Stéphanie BEN ABRIA - Tél. : 01 44 32 33 29  
Responsable L3 : Arnaud GAUTIER - Tél. 01 44 32 24 23  
Responsable M1 : Jérôme DELACOTTE - Tél. 01 44 32 24 50  
Responsable Agrégation : Nicolas LÉVY - Tél. 01 58 07 66 11  
Correspondant Concours : Damien LAAGE - Tél. 01 44 32 24 18  
Recrutement des Normaliens étudiants : Clotilde POLICAR - Tél. 01 44 32 24 20

[www.chimie.ens.fr](http://www.chimie.ens.fr)

## **INFORMATIQUE (DI)**

Directeur : Jean PONCE - Tél. 01 44 32 21 69  
Directeur adjoint : David POINTCHEVAL - Tél. 01 44 32 20 78  
Responsable administrative : Joëlle ISNARD - Tél. 01 44 32 20 34  
Directeur des Études : Marc POUZET - Tél. 01 44 32 21 66  
Directeur adjoint des Études : Damien VERGNAUD - Tél. 01 44 32 36 77  
Directeur de l'enseignement : David NACCACHE - Tél. 01 44 32 20 82  
Responsable MPRI : Damien VERGNAUD - Tél. 01 44 32 36 77  
Secrétariat enseignement : Isabelle DELAIS - Tél. 01 44 32 20 45  
Correspondant Concours : Stéphane MALLAT - Tél. 01 44 32 20 74  
Recrutement des Normaliens étudiants : Stéphane MALLAT - Tél. 01 44 32 20 74

[www.di.ens.fr](http://www.di.ens.fr)

## **MATHÉMATIQUE (DMA)**

Directeur : Claude VITERBO - Tél. 01 44 32 20 87  
Directeur adjoint : Olivier DEBARRE - Tél. 01 44 32 20 44  
Secrétariat, gestion : Zaïna ELMIR - Tél. 01 44 32 20 72  
Responsable administrative : Bénédicte AUFRAY - Tél. 01 44 32 20 49  
Directeur de l'Enseignement : Olivier BIQUARD - Tél. 01 44 32 20 57  
Directeur des Études : Raphaël CERF - Tél. 01 44 32 32 77  
Correspondant DRI : Olivier DEBARRE - Tél. 01 44 32 20 44  
Secrétariat pédagogique : Albane TRÉMEAU - Tél. 01 44 32 31 72  
Responsable Concours : Patrick BERNARD - Tél. 01 44 32 20 62

[www.math.ens.fr](http://www.math.ens.fr)

## **ÉTUDES COGNITIVES (DEC)**

Directeur : Sharon PEPERKAMP - Tél. 01 44 32 26 24  
Responsable administratif : Nathalie MARCINEK - Tél. 01 44 32 26 80  
Directeur des Études : Benjamin SPECTOR - Tél. 01 44 32 26 62  
Responsable Master : Franck RAMUS - Tél. 01 44 32 26 19  
Responsable administrative Master : Mariam CAMARA - Tél. 01 42 86 43 17  
Secrétariat enseignement : Sanira BOUJIDI - Tél. 01 44 32 29 80

[www.cognition.ens.fr](http://www.cognition.ens.fr)

## **PHYSIQUE**

Directeur : Jean-Marc BERROIR  
Directrice Adjointe administrative : Stéphanie TROUFFLARD - Tél. 01 44 32 25 99  
Secrétariat : Benoît GHIRARDELLI - Tél. 01 44 32 35 53  
Directeur des Études : Frédéric CHEVY - Tél. 01 44 32 20 19  
Responsable Licence L3 : Pierre-François COHADON - Tél. 01 44 27 44 09  
Responsable Master M1 ICFP : Guilhem SEMERJIAN - Tél. 01 44 32 25 13  
Directeur Master ICFP : Lydéric BOCQUET - Tél. 01 44 32 34 20  
Responsable Agrégation : Jean-Michel RAIMOND - Tél. 01 44 32 34 88  
Secrétariat enseignement : Medain MAHREZ - Tél. 01 44 32 35 60  
Correspondant Concours : Jean-François ALLEMAND - Tél. 01 44 32 34 93

[www.phys.ens.fr](http://www.phys.ens.fr)

## **GEOSCIENCES**

Directeur : Eric CALAIS - Tél. 01 44 32 22 17  
Secrétariat : Catherine ARCHAT - Tél. 01 44 32 22 51  
Directeur des Études : Sabrina SPEICH - Tél. 01 44 32 22 37  
Responsable L3 : Matthias DELESCLUSE - Tél. 01 44 32 22 62  
Responsable M1 : Patrick MEUNIER - Tél. 01 44 32 22 64  
Secrétariat enseignement : Micheline RIALET - Tél. 01 44 32 22 91  
Correspondant Concours : Eric CALAIS - Tél. 01 44 32 22 17

[www.geosciences.ens.fr](http://www.geosciences.ens.fr)

### **CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ (CERES - ERTI)**

Directeur : David CLAESSEN - Tél. 01 44 32 23 40  
Directrice adjointe : Magali REGHEZZA-ZITT - Tél. 01 44 32 29 98

[www.environnement.ens.fr](http://www.environnement.ens.fr)

# / Service des admissions et des études (SAE)

Le SAE (Service des Admissions et des Études) s'adresse à tous, élèves et étudiants.

## DOMAINES D'ACTIVITÉ

### **GESTION DES ADMISSIONS : CONCOURS D'ENTRÉE, ADMISSION SUR DOSSIER ET SÉLECTION INTERNATIONALE**

- Organisation des concours scientifiques et littéraires
- Suivi des admissions de la sélection internationale

### **INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES**

- Inscriptions administratives (DENS, Master, Doctorat, HDR)
- Délivrance de l'attestation d'inscription

### **SUIVI ADMINISTRATIF DES NORMALIENS ET DES ÉTUDIANTS**

- Accueil physique des élèves et des étudiants
- Edition des certificats de scolarité, certificats d'exercice pour anciens élèves
- Gestion des ordres de mission, autorisations de cumul, congés sans traitement, années de césure, demandes de réintégration

### **STAGES**

- Gestion des conventions de stage élèves et étudiants inscrits à l'ENS
- Accueil physique et conseil aux stagiaires
- Mise à disposition des offres de stage

### **DIPLÔME DE L'ENS**

- Accueil et suivi administratif des inscrits
- Edition des diplômes

### **AGREGATIONS**

- Gestion et suivi des dossiers de candidature aux préparations à l'Agrégation (Auditeurs, Élèves et Étudiants)
- Gestion du suivi des inscriptions, des admissibilités et des admissions
- Gestion et suivi des reports de stage

### **GESTION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

- Accueil, suivi et accompagnement pour les démarches administratives liées aux titres de séjours, aux demandes de visa, aux cartes de travail et dossier de demande de Naturalisation
- Gestion mensuelle des bourses
- Gestion des congés d'études et des réintégrations pour les normaliens étrangers et les normaliens de la Sélection Internationale

### **DOCTORATS et HDR**

- Accueil, suivi et accompagnement des inscrits
- Gestion des inscriptions
- Suivi des soutenances
- Délivrance des diplômes

### **SUIVI DE L'ENGAGEMENT DÉCENNAL**

## CONTACTS

**Secrétariat SAE** - Tél. : 01 44 32 31 08 | [sae@ens.fr](mailto:sae@ens.fr)

### **Pôle Admissions :**

Bureau des Concours Lettres - Tél. : 01 44 32 28 05

Bureau des Concours Sciences - Tél. : 01 44 32 28 02 | [concours@ens.fr](mailto:concours@ens.fr)

Bureau des inscriptions - Tél. : 01 44 32 31 09 ou 01 44 32 30 63 | [inscriptions@ens.fr](mailto:inscriptions@ens.fr)

Assistance inscriptions administratives web - [iaweb@ens.fr](mailto:iaweb@ens.fr)

### **Pôle Etudes :**

Bureau des doctorants/HDR - Tél. : 01 44 32 36 14 ou 01 44 32 30 67 | [doctorat@ens.fr](mailto:doctorat@ens.fr)

Bureau des stages - Tél. : 01 44 32 31 10 | [stage@ens.fr](mailto:stage@ens.fr)

Gestion Diplôme de l'ENS - Tél. : 01 44 32 30 89 | [gestion.dens@ens.fr](mailto:gestion.dens@ens.fr)

Gestion des agrégations - Tél. : 01 44 32 30 91 | [agregations@ens.fr](mailto:agregations@ens.fr)

**Cellule internationale** - Tél. : 01 44 32 28 03 ou 01 44 32 30 91 | [ens-international@ens.fr](mailto:ens-international@ens.fr)

## OÙ S'ADRESSER

ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 PARIS

Rez-de-chaussée, 1er couloir gauche et 1ère porte gauche après le hall d'entrée

**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

*Le passage par l'accueil est obligatoire pour toute demande qui, selon le cas, sera traitée directement ou renvoyée vers le gestionnaire concerné.*

Le service commun de la documentation (SCD) de l'ENS se compose de 9 bibliothèques.

## ACCÈS ET SERVICES

L'accès à chacune des bibliothèques requiert une inscription spécifique.

La bibliothèque des Lettres et sciences humaines et sociales Ulm-Jourdan est ouverte à l'ensemble de l'École.

Les autres bibliothèques sont réservées prioritairement aux membres d'un ou plusieurs département(s), d'une unité ou d'un laboratoire.

Le Centre documentaire du CAPHÉS accueille l'ensemble de la communauté scientifique intéressée par ses domaines.

*Une présentation générale des bibliothèques, de leurs services, ainsi que des visites sur les différents sites vous seront proposées dans le programme de rentrée. Des visites peuvent également être réalisées à la demande.*

## CATALOGUE

L'accès au catalogue commun des bibliothèques de l'ENS s'effectue via Internet : [halley.ens.fr](http://halley.ens.fr)

Ce catalogue commun concerne les 9 bibliothèques du SCD. Il permet d'effectuer une recherche pour une bibliothèque en particulier ou pour l'ensemble des bibliothèques de l'ENS. Des catalogues spécifiques peuvent aussi être interrogés : périodiques, ressources électroniques, livres anciens, congrès et colloques, thèses, documents audiovisuels, archives et manuscrits.

*Dans certaines bibliothèques, comme celle d'Ulm-Jourdan, le catalogue informatisé n'est pas encore complet : la double consultation du catalogue et des fichiers papier reste indispensable pour une partie des ouvrages entrés à la bibliothèque avant 1996.*

## RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Les ressources électroniques disponibles à l'ENS sont **consultables sur place ou à distance** (en se connectant avec le mot de passe d'accès à l'environnement numérique de travail fourni par le Centre de ressources informatiques de l'ENS).

Des présentations de ressources électroniques et d'outils de gestion de références **bibliographiques** sont régulièrement organisées, en petits groupes ou individuellement, à la demande : [www.bib.ens.fr/Contact.769.0.html](http://www.bib.ens.fr/Contact.769.0.html)

## LISTE DES BIBLIOTHÈQUES

| BIBLIOTHÈQUES                                                                                                   | SPÉCIALITÉS                                                                       | SITES                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bibliothèque de l'Agrégation de physique - chimie</b><br>Responsable : Anne SCHMID                           | Agrégation de Sciences physiques et de chimie (Département de chimie)             | 1 rue Maurice Arnoux (Montrouge)<br><i>Bât. principal</i>                                                                                        |
| <b>Bibliothèque d'Archéologie</b><br>Responsable : Valentin NOËL                                                | Archéologie (Laboratoire d'archéologie UMR 8546 CNRS-ENS)                         | 45 rue d'Ulm (Paris)<br><i>RdC escalier B</i>                                                                                                    |
| <b>Bibliothèque des Archives Husserl</b><br>Responsable : Tassnim LESGUILLONS                                   | Philosophie (Archives Husserl)                                                    | 45 rue d'Ulm (Paris)<br><i>Pavillon Pasteur, RdC</i>                                                                                             |
| <b>Bibliothèque du Laboratoire de Physique Théorique</b><br>Responsable : Guilhem SEMERJIAN                     | Mathématiques et physique théorique                                               | 24 rue Lhomond (Paris)<br><i>2<sup>ème</sup> étage</i>                                                                                           |
| <b>Bibliothèque des Lettres et sciences humaines et sociales Ulm-Jourdan</b><br>Responsable : Emmanuelle SORDET | Ulm : Lettres et sciences humaines<br><br>Jourdan : Sciences humaines et sociales | Ulm : 45 rue d'Ulm (Paris)<br><i>Nouvel Immeuble Rataud - NIR</i><br><br>Jourdan : 48 boulevard Jourdan (Paris)<br><i>Sous-sol du Bâtiment B</i> |
| <b>Bibliothèque de Mathématiques et informatique</b><br>Responsable : Julie JANODY                              | Mathématiques, informatique (départements DMA et DI)                              | 45 rue d'Ulm (Paris)<br><i>RdC du nouvel Immeuble Rataud - NIR</i>                                                                               |
| <b>Bibliothèque du Risc</b><br>Responsable : Naïma GHAFARI                                                      | Sciences cognitives                                                               | 29 rue d'Ulm (Paris)<br><i>RdC</i>                                                                                                               |
| <b>Bibliothèque des Sciences Expérimentales</b><br>Responsable : Lauranne CHAIGNON                              | Biologie, chimie, géosciences et physique                                         | 29 rue d'Ulm (Paris)<br><i>1<sup>er</sup> étage gauche</i>                                                                                       |
| <b>Centre documentaire du CAPHÉS</b><br>Responsable : Nathalie QUEYROUX                                         | Histoire et philosophie des sciences                                              | 29 rue d'Ulm (Paris)<br><i>RdC droite</i>                                                                                                        |

Créées en 1975, les Presses de l'École normale supérieure sont devenues Éditions Rue d'Ulm après avoir fusionné avec les Publications de l'ENSJF (Sèvres). Leur mission est de **faire connaître les résultats des travaux de recherche conduits par les élèves, anciens élèves, enseignants, équipes associées et laboratoires de l'ENS**, principalement en lettres et sciences humaines et sociales.

Elles contribuent activement à son animation scientifique dans la communauté universitaire et à son rayonnement auprès du grand public.

## FONDS ET COLLECTIONS

Le catalogue compte environ 400 titres disponibles. Une vingtaine de titres sont publiés chaque année dans les disciplines suivantes : anthropologie, archéologie, arts, bibliologie, droit, économie, géographie et environnement, histoire, linguistique, littérature, philosophie, sciences, sociologie. Individuels ou collectifs, les ouvrages imprimés sont disponibles en librairie ainsi qu'à l'ENS. On peut également se les procurer sous format numérique *via* Numilog et d'autres plateformes en ligne.

Sauf cas exceptionnel, ils prennent place dans l'une des 12 collections existantes :

- Actes de la recherche à l'ENS (en ligne)
- *Æsthetica* (histoire et anthropologie du fait esthétique)
- Collection du Cepremap (politique économique)
- Études de littérature ancienne (monde antique)
- Figures normaliennes (autour de

« grands anciens » de l'ENS)

- *Italica* (histoire de l'Italie moderne et contemporaine)
- La rue ? Parlons-en ! (conférences de l'Association Emmaüs)
- Les rencontres de Normale Sup' (grands événements à l'ENS)
- Offshore (domaine anglo-américain)
- Sciences durables (développement durable et environnement)
- Sciences sociales (interface sociologie, anthropologie et histoire)
- Versions françaises (traductions critiques de textes « oubliés »)

S'y ajoutent trois périodiques annuels : *Lalies* (linguistique ancienne), le *Bulletin d'informations proustiennes* et la Revue *Sciences/Lettres* (en *open access* avec PSL).

Ouvrages de prestige ou collections d'intervention, livres à la pointe de la recherche, traductions ou travaux de jeunes - tous témoignent de la vitalité de l'ENS.

## CONTACT

Tél. : 01 44 32 36 80 (éditions) ou 01 44 32 36 85 (librairie) | [ulm-editions@ens.fr](mailto:ulm-editions@ens.fr)

**Adresse** : ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris - Escalier de la Direction, 2<sup>ème</sup> étage droite

**Horaires** : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45

Le site Internet permet d'effectuer des recherches dans le catalogue, de s'inscrire à la lettre d'information mensuelle et d'acheter les livres du fonds et les nouveautés au format papier et numérique.

[www.pressens.fr](http://www.pressens.fr)

## LE COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES (LE COF)

Le Comité d'Organisation des Fêtes (COF), regroupe une cinquantaine de clubs proposant des activités diverses, allant de la fanfare de l'École (*l'Ernestophone*) au Ciné-club, de la bande-dessinée au théâtre, de la robotique au mixage de musique (*le Boum*).

Le COF organise des événements pour animer la vie étudiante de l'École : cela passe par *le Mega* (weekend d'intégration de la nouvelle promotion) en début d'année, ainsi que par des soirées à thème toute l'année, des brunchs, des repas et la fameuse *Nuit de la Rue d'Ulm*, le gala annuel de l'École. Il publie également *le BOcal*, journal hebdomadaire des élèves et édite chaque année un annuaire des élèves.

Le COF comprend également un **Bureau des arts (Bda)** qui a pour charge de gérer les activités artistiques (club théâtre, vidéo, improvisation théâtrale, arts plastiques, musique) mais aussi de proposer aux élèves des places de théâtre, de concert et des visites guidées de musées et monuments. Il participe également à l'organisation des *InterENS* culturelles ou encore des *48H des Arts*.

Retrouvez aussi, en étroite relation avec le COF, le **Bureau des Sports (BdS)** qui coordonne les activités sportives ainsi que les clubs de sport. Un large choix de clubs s'offre à vous, rejoignez les pompoms, l'équipe de rugby, apprenez le tango, détendez-vous au yoga ou en tapant dans la balle au tennis.

Chaque année, le BDS s'occupe également de l'organisation des *InterENS* qui rassemblent les élèves des ENS de Paris, Lyon, Cachan et Rennes pour des compétitions sportives.

## LES ASSOCIATIONS

Il existe également à l'ENS de nombreuses initiatives associatives :

- Des **initiatives de partage des savoirs** avec des plus jeunes (*Paris-Montagne*, *Science Académie*, *La main à la pâte*), un regroupement d'étudiants scientifiques (*Prisme à Idées*), des groupes de réflexion sociale et politique (*Chantiers politiques*, *Francophonie-ens*, *ResPublica nova*) ou littéraire (*Gravitations*, *Magmas*, *Disharmonies*, *LuRens*, *Journées Découvrir l'Antiquité*, *Fabula*) donnant lieu à la publication de revues.
- **Action Sociale Etudiante** : Soutien scolaire, alphabétisation, aide aux plus démunis... L'ASE vous propose une liste d'associations en quête de bénévoles.
- L'association **Ecocampus** qui vise à sensibiliser aux enjeux du développement durable. Elle comporte également une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Ainsi chaque semaine, plus de cinquante paniers de fruits et légumes sont vendus à l'École.
- **TrENSmissions**, une webradio étudiante, plate-forme numérique à vocation interdisciplinaire diffusant du contenu audio gratuitement podcastable.

# / Vie associative PSL

## Sport, musique, projets associatifs, médiation scientifique, pensez à PSL !

### SPORT

PSL Sport vous propose de pratiquer de nombreuses activités toutes encadrées, avec des horaires intéressants, près de vos établissements : parachutisme, badminton, body tonic, escalade, escrime ancienne, golf, krav Maga, musculation, abdos-fessiers, rugby (féminin et masculin), squash, stretching, volley-ball, zumba, cycling, etc. Certaines de ces activités peuvent bénéficier de crédits ECTS.

#### Comment s'inscrire ?

Votre école dispose d'un bureau des sports, y adhérer vous octroie, de fait, la possibilité de pratiquer avec **PSL Sport**. Sinon, inscrivez-vous en ligne (40€ pour l'année universitaire) sur le site [sports.univ-psl.fr](https://sports.univ-psl.fr) et le tour est joué.

Renseignements :  
[as-psl@univ-psl.fr](mailto:as-psl@univ-psl.fr)

### MUSIQUE

Vous jouez d'un instrument ou vous chantez ? Partagez l'aventure de **l'Orchestre et le Chœur Paris Sciences et Lettres (OSC-PSL)** ! Encadrés par des musiciens de haut niveau, vous participerez, dans une ambiance conviviale, à une saison de concerts prestigieux auprès de solistes de renom international. Les concerts sont aussi accessibles aux étudiants de PSL à un tarif préférentiel (5€).

Certains établissements de PSL incluent cette pratique orchestrale et chorale dans le cursus sous forme d'ECTS.

Renseignements :  
[www.orchestreetchoeurpsl.fr](http://www.orchestreetchoeurpsl.fr)  
et par téléphone au 01 42 62 71 71

### VIE ASSOCIATIVE

L'**Union PSL** est l'association dédiée au développement de la vie étudiante entre les établissements de Paris Sciences et Lettres. Réunissant représentants des BDE et étudiants motivés par la vie associative inter-établissements, nous organisons des événements permettant la rencontre entre les étudiants de PSL, nous relayons l'actualité étudiante, et apportons une aide administrative et logistique aux projets associatifs menés à l'échelle de PSL.

A notre actif : le Jour de la Pensée, les Apéros PSL, des forums d'associations, des tables-rondes thématiques, des visites d'établissements, des formations au graphisme, ou des conférences transdisciplinaires... N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez rejoindre notre équipe, et initier avec nous plus de projets encore !

Renseignements :  
[union.psl@univ-psl.fr](mailto:union.psl@univ-psl.fr)  
ou sur [facebook.com/UnionPSL](https://facebook.com/UnionPSL)

### FINANCEMENT DE PROJETS ASSOCIATIFS

PSL finance vos projets grâce à l'Appel à initiatives étudiantes PSL, publié deux fois par an (octobre et février) sur son site internet. Une seule condition : proposer un projet en association avec des étudiants d'autres établissements de PSL.

Renseignements :  
[marion.teyssier@univ-psl.fr](mailto:marion.teyssier@univ-psl.fr)  
et par téléphone au 01 75 00 02 80

### MÉDIATION SCIENTIFIQUE

L'**Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes** souhaite la bienvenue à tous les nouveaux étudiants de PSL !

Célébrer la recherche sous toutes ses formes (rencontres, débats, conférences, ateliers expérimentaux), faire se rencontrer des artistes de tous horizons (de l'ombromane magicien au chanteur d'opéra en passant par le dessinateur de BD) avec des scientifiques, expérimenter des pratiques étonnantes (manger des insectes, faire de la harpe invisible, célébrer les prix *IgNobels*), débattre sur des questions sociotechniques telles que le transhumanisme, le bioart, ou encore le rôle des chercheurs face aux défis climatiques... font partie des choses que nous aimons organiser.

Vous avez un projet ? Vous souhaitez parler de vos recherches à l'extérieur de l'école ? N'hésitez pas à venir discuter avec nous : l'Espace des Sciences est avant tout un lieu où vous êtes invités à valoriser vos travaux, à rencontrer le public et à tester vos idées !

L'animation et la médiation scientifique vous intéressent ? Nous accueillons avec plaisir les étudiants bénévoles qui souhaiteraient partir à la rencontre du grand public mais aussi des chercheurs, via le projet *Têtes Chercheuses*.

A très bientôt à l'Espace !

Renseignements :  
[contact-espgg@espci.fr](mailto:contact-espgg@espci.fr)

Toutes les infos sur  
[www.univ-psl.fr](http://www.univ-psl.fr)

# / Pôle PESU

Avec le **Pôle PESU**, Programmes pour l'Égalité Scolaire et Universitaire, les élèves de l'ENS s'engagent dans les réflexions et les actions liées à l'égalité dans le système éducatif français.

Plusieurs programmes sont déjà mis en place :

## **TALENS**

En tant qu'étudiant de l'École vous pourrez participer à des actions de tutorat auprès d'élèves de lycée. Ce programme de tutorat est destiné à aider des lycéens à entrer et à réussir dans l'enseignement supérieur. Grâce au travail que vous réaliserez avec votre groupe d'élèves lors des séances de tutorat ou via une plateforme ENT, les lycéens découvrent les exigences et les méthodes de travail de l'enseignement supérieur. Plusieurs sorties culturelles sont également organisées chaque année. Véritable initiation à l'enseignement et à la pédagogie, une journée de formation aura lieu en début d'année pour vous faire profiter de l'expérience des anciens tuteurs. Chaque année, un Campus est organisé dans les locaux de l'ENS pour familiariser les élèves avec la vie en internat et à les aider à reprendre un rythme avant la rentrée de septembre. Ce programme est mené en partenariat avec 10 lycées généraux d'Ile de France (académies de Créteil, Paris et Versailles).

## **ASTEP - LA MAIN À LA PÂTE**

La Fondation *La main à la pâte* a pour mission de contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement des sciences et des technologies à l'école primaire et au collège,

école du socle commun où se joue l'égalité des chances. Son action est tournée vers l'accompagnement et le développement professionnel des professeurs enseignant les sciences. Elle vise à aider les enseignants à mettre en œuvre une pédagogie d'investigation permettant de stimuler chez les élèves esprit scientifique, compréhension du monde et capacités d'expression.

## **PERSPECTIVES**

*Perspectives* propose à des élèves de seconde générale et technologique un cursus de deux ans au cours duquel ils acquièrent une expertise académique sur une thématique précise en sciences de la nature ou sciences humaines. Le cursus s'articule autour d'une formation théorique et méthodologique dont le niveau d'exigences a pour objet de préparer les élèves à l'enseignement supérieur plutôt que de travailler sur la reprise de cours ou le soutien scolaire. Il est ponctué de conférences retransmises en direct ou en streaming.

## **ENS HORS LES MURS, TUTORAT LAMARTINE...**

Il y a encore d'autres missions (comme le tutorat dans la Khâgne orpheline du Lycée Lamartine ou la mise en place d'un séminaire de lycéens) dans lesquelles vous pourrez vous investir auprès des jeunes qui sont à développer et à inventer. Les normaliens constituent le moteur de ces actions, et le pôle PESU les aide pour la mise en place, la logistique, le suivi...

# / Partenariats entreprises et insertion professionnelle non académique

Crée en décembre 2014, le rôle de cette mission est d'entretenir un réseau de contacts avec les entreprises. Elle propose et met en œuvre la politique d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants pour ce qui concerne les parcours non académiques, dans une perspective de diversification des débouchés.

En fonction des orientations stratégiques de l'établissement, le responsable « relations entreprises » tisse et entretient un réseau de contacts avec des partenaires du secteur privé, public ou associatif, dans l'optique de développer les possibilités de stages et de débouchés professionnels.

Son objectif est l'aide à l'insertion professionnelle de nos élèves et étudiants, en répondant à leurs questions, en leur proposant de l'information sur les métiers, les entreprises et en les accompagnant dans leur recherche de stage et d'emploi.

Contact : [claire.omri@ens.fr](mailto:claire.omri@ens.fr)



### 3. L'ENS PRATIQUE

Présentation des services administratifs - 44

Restauration - 47

Logistique et carte multifonctions - 48

Pôle Ressources Lettres (PRL) - 49

Informatique - 50

Pôle Santé - 52

Prévention et sécurité - 54

# / Présentation des services administratifs

## RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines est un service de 20 personnes qui est rattaché à la DGS. Il propose une politique des ressources humaines et en assure sa mise en œuvre au sein de l'École.

Sa mission se décline en plusieurs axes stratégiques :

- Il **pilote la masse salariale et le plafond d'emploi** en regard des objectifs fixés par la politique d'établissement.
- Il **accompagne** les unités de l'Ecole sur leur organisation et les collectifs de travail dans le cadre d'une politique de gestion prévisionnelle des compétences.
- Il assure la **gestion individualisée** des personnels (du recrutement au départ), de la paie et du suivi des parcours professionnels
- Il est chargé du pilotage de toutes les campagnes de recrutement, de promotion et de mobilité des personnels Enseignants, enseignant-chercheurs, BIATSS
- Il veille au bon fonctionnement **des instances et du dialogue** avec les partenaires sociaux.

### **CONTACT**

Tél. : 01 44 32 29 31  
[ressources-humaines@ens.fr](mailto:ressources-humaines@ens.fr)

## LOGISTIQUE

Le service logistique et de la restauration a pour mission d'organiser la vie des campus. Il fonctionne sur tous les sites et a en charge :

- l'accueil
- le courrier
- les cartes multifonctions
- la réservation des salles
- l'organisation de l'évènementiel
- l'entretien des locaux et des espaces verts
- l'hébergement
- la cafétéria de Jourdan

### **CONTACT**

Tél. : 01 44 32 31 16  
[logistique@ens.fr](mailto:logistique@ens.fr)

## ADMISSIONS ET ETUDES

Le service des admissions et des études assure le recrutement, l'inscription et l'accompagnement administratif des élèves, étudiants et doctorants de l'ENS. Ses missions principales sont de deux ordres.

### **Organiser et veiller au bon déroulement de :**

- 8 types de concours, certains en banques d'épreuves (avec les 51 écoles partenaires), à un niveau de recrutement bac+2 ou 3 après les classes préparatoires environ 5500 candidats, 250 membres des jurys pour 194 postes de fonctionnaires stagiaires.
- Une sélection internationale en sciences et en lettres, environ 300 candidatures, 45 membres des jurys pour 20 bourses.
- Le recrutement d'étudiants sélectionnés sur dossier par les départements de l'ENS selon une procédure spécifique (environ 1200 candidats par an pour 120 places).
- La sélection d'une centaine d'étudiants universitaires (parmi environ 200 candidatures par an) pour la préparation à l'agrégation.

**Assurer la gestion administrative** des 900 normaliens qui ont le statut d'élève fonctionnaire rémunérés durant leurs 4 années de scolarité, de 420 étudiants préparant le diplôme de l'ENS, de 250 étudiants étrangers bénéficiant d'une bourse d'études et de 550 doctorants inscrits à l'ENS.

### **CONTACT**

Tél. : 01 44 32 31 08  
[sae@ens.fr](mailto:sae@ens.fr)

## PATRIMOINE

Le service patrimoine de l'ENS comprend environ 110 000m<sup>2</sup> de surface de bâtiments répartis sur 4 sites géographiques :

- la Montagne Sainte Geneviève
- Jourdan
- Montrouge
- Foljuif

L'ensemble est la propriété de l'Etat excepté Foljuif, un domaine de 76 ha situé en bordure de la forêt de Fontainebleau, bien propre de l'école.

Ce parc patrimonial est très hétérogène. Du milieu du XIXe siècle (bâtiment historique du 45 rue d'Ulm), en passant par les années 30 (entre la rue Lhomond et la rue Erasme), les années 70 (46 rue d'Ulm), jusqu'au dernier né, le NIR construit en 2006. La nature des locaux est aussi très différente (enseignement, recherche, restaurant, bibliothèque, internat...)

Les missions du Service Patrimoine sont complexes et variées, elles concernent à la fois de grands projets structurants, des interventions de mise aux normes des bâtiments, et une maintenance générale du parc immobilier.

Le service patrimoine doit répondre aux besoins de locaux neufs, aux exigences de conservation en bon état de fonctionnement et de sécurité de l'existant, aux besoins d'adaptation et de développement des différentes infrastructures immobilières.

### **CONTACT**

Tél. : 01 44 32 34 61  
[travaux@ens.fr](mailto:travaux@ens.fr)

## **SERVICE FINANCIER ET AGENCE COMPTABLE**

Les services financiers et l'agence comptable regroupent vingt cinq personnes. Ils sont sous l'autorité hiérarchique de l'agent comptable.

C'est un comptable public assermenté. Il prête serment devant la Cour des comptes. Il est nommé conjointement par le MESR et le ministère de l'économie et des finances sur proposition de l'Ordonnateur. L'Agent comptable est responsable personnellement et pécuniairement sur ses deniers personnels. Il est, depuis le passage aux RCE, le comptable assignataire de l'ENS, ce qui signifie qu'il paye toutes les personnes rémunérées par l'ENS.

Les services se décomposent en :

- Pôle marchés : assure la politique d'achats de l'établissement en respectant les règles et procédures adaptées.
- Pôle contrats et partenariats : chargé de la gestion financière et administrative des contrats de recherche. Les fonds proviennent de partenaires industriels ou publics ; notamment européens.
- Pôle recettes : chargé de l'émission des factures de l'établissement.
- Pôle dépenses : procède à la liquidation et au mandatement des factures dans le respect des délais légaux. Il agit en interaction avec l'ensemble des gestionnaires de l'école.
- Agence comptable : assure la mise en dépense des opérations liées à la vie de l'établissement et la tenue de la comptabilité de l'établissement.

### **CONTACT**

Tél. : 01 44 32 29 00  
[finance@ens.fr](mailto:finance@ens.fr)

## **CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES**

Le centre de ressources informatiques assure la mise en œuvre de la politique définie par la Direction des systèmes d'information de l'établissement. Il est prestataire de services informatiques auprès des services centraux et des départements littéraires.

Le CRI intervient autour de 5 axes de service :

- Assistance technique exploitation
- Application et développements
- Réseau et téléphonie
- Systèmes et sécurité
- Internet - Intranet

Les missions du centre de ressources informatiques sont de garantir :

- le fonctionnement technique et l'évolution du système d'information de l'établissement
- la veille technologique
- l'assistance aux usagers
- l'évolution du système d'information et l'intégration de nouveaux services
- la conception, le développement et le déploiement de logiciels
- le maintien de l'infrastructure réseaux et serveurs, au cœur du système d'information
- la gestion du parc informatique des services centraux et des départements littéraires
- la mise à disposition de services et d'applications (notamment l'Environnement numérique de travail) dédiés aux usagers (étudiants, enseignants-chercheurs, administratifs)

### **CONTACT**

Tél. : 01 44 32 28 30  
[cri@ens.fr](mailto:cri@ens.fr)

# / Restauration

L'École dispose d'un restaurant (Ulm) et de deux cafétérias (Ulm et Jourdan).

## **ULM**

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi pour le déjeuner de 11h40 à 14h.

La cafétéria d'Ulm est ouverte toute la journée du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.

Le restaurant d'Ulm propose également un service de prestations exceptionnelles (pauses café, cocktails, buffets, diners).

## **JOURDAN**

La cafétéria est ouverte toute la journée du lundi au vendredi de 7h30 à 14h.

## **TARIFS ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS :**

Les tarifs sont variables selon le statut des usagers.

Ils sont consultables sur l'intranet.

## **CONDITIONS PERMETTANT D'ACCÉDER AU RESTAURANT :**

Avoir une carte multifonctions en cours de validité ET avoir crédité son compte restauration :

- Par carte bancaire, sur la borne automatique à l'entrée du restaurant d'Ulm et dans le hall d'entrée à Jourdan
- Par chèque ou en espèces à la régie d'Ulm

# / Logistique et carte multifonctions

## FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Le service de la logistique a en charge :

- L'entretien et l'aménagement des locaux
- Les accueils
- Le service du courrier, des casiers  
courriers seront mis à votre disposition  
dans les jours qui suivent la rentrée, ils  
seront situés près des bureaux du COF
- La réservation des salles
- L'attribution des cartes multifonctions
- L'hébergement

Sur INTRANET, la rubrique logistique est  
détaillée en sous-rubriques et donne  
nombre de renseignements pratiques.

Il est également possible et même vivement  
recommandé, de formuler vos demandes  
par courriel en fonction de leur objet :

- Pour l'utilisation des salles à :  
[reservation.salle@ens.fr](mailto:reservation.salle@ens.fr)
- Pour les problèmes d'entretien de  
locaux à : [logistique@ens.fr](mailto:logistique@ens.fr)
- Pour les demandes de matériel audio/  
vidéo à : [audiovideo@ens.fr](mailto:audiovideo@ens.fr)
- Les demandes de travaux, qui relèvent  
du service du Patrimoine, sont à  
adresser à : [travaux@ens.fr](mailto:travaux@ens.fr)

## CARTE MULTIFONCTIONS

À votre arrivée à l'École, une carte  
multifonctions vous sera délivrée. Elle vous  
permettra :

- D'accéder à tout ou partie des locaux de  
l'École, selon les droits qui vous ont été  
attribués par votre département ou par  
votre service ;
- D'accéder aux bibliothèques de l'École  
et d'y emprunter des livres selon vos  
droits et sous réserve de « l'activation »  
de la carte dans chacune d'entre elles ;
- D'accéder au restaurant et aux  
cafétérias de l'École.

Le support de la carte est réimprimable. Il  
vous appartient de la conserver en bon état.

Pour un problème avec votre carte  
envoyez un courriel à :

[carte@ens.fr](mailto:carte@ens.fr)

# / Pôle Ressources Lettres (PRL)

Au carrefour des Départements Lettres et des Services de l'ENS, le Pôle Ressources Lettres  
est une entité visant à soutenir les Départements dans les domaines tant administratifs  
et financiers que de ressources humaines ou de scolarité. Il a également comme mission  
d'accompagner les chercheurs dans leur démarche de demande et de gestion de crédits.

Responsable : Annabelle MILLEVILLE

Secrétariat :  
Gilles DRUILHE : 01.44.32.32.04  
Emilie DUGUÉ : 01.44.32.32.05

45 rue d'Ulm, 75005 Paris  
3<sup>ème</sup> étage escalier E

[pole.ressources.lettres@ens.fr](mailto:pole.ressources.lettres@ens.fr)

# / Informatique

Une charte encadre les conditions d'un bon usage de l'informatique au sein de l'École normale supérieure. Elle est accessible par ce lien : [www.ssi.ens.fr/charte](http://www.ssi.ens.fr/charte)  
L'accès à internet (non facturé) demande des règles d'utilisation professionnelle.

## QUI GÈRE QUOI ?

**Réseau des chambres, ENT, GPS :** Centre des Ressources Informatiques et des élèves  
Contact : [cri@ens.fr](mailto:cri@ens.fr) et [rezo@clipper.ens.fr](mailto:rezo@clipper.ens.fr)  
Site : [www.eleves.ens.fr/rezo](http://www.eleves.ens.fr/rezo)

**Salles libre-service, mail :** Service de Prestations Informatiques  
Contact : [spi@ens.fr](mailto:spi@ens.fr)  
Site : [www.spi.ens.fr](http://www.spi.ens.fr)

**Sécurité informatique**  
Contact : [rsi@ens.fr](mailto:rsi@ens.fr)

**Papier imprimantes :** À la charge des usagers  
**Salles des départements :** Les départements

## BUREAUX

**Centre des Ressources Informatiques et des élèves (CRI)**  
Pavillon Pasteur, au dos de la loge du 45 rue d'Ulm

**Service de Prestations Informatiques (SPI)**  
Bureaux B6, B5, aile Rataud, département d'Informatique

## LE RÉSEAU DANS LES CHAMBRES

Pour demander à être enregistré, envoyer à [rezo@clipper.ens.fr](mailto:rezo@clipper.ens.fr) son numéro de chambre, son bâtiment et aussi son adresse MAC (*Commandes : ipconfig/all sur Windows, ifconfig eth0 sur Linux, ifconfig -a sur Mac*).

## LES USAGES

Usage professionnel uniquement, avec des contraintes de sécurité.

Le courrier électronique **sur votre adresse ENS** est utilisé pour des informations administratives, pédagogiques, et doit donc **être lu régulièrement**. Certaines informations ne sont adressées qu'à des listes de diffusion (mailing-lists) sur lesquelles il est nécessaire de s'inscrire ou se faire inscrire.

Il existe des listes de diffusion pour obtenir des informations sur les Corps et les entreprises : [corps@ens.fr](mailto:corps@ens.fr) et [entreprises@ens.fr](mailto:entreprises@ens.fr)  
Les inscriptions et les désinscriptions se font sur le serveur : [lists.ens.fr/www](http://lists.ens.fr/www)

## VOTRE ACCÈS MAIL

Le courrier électronique peut être lu soit directement soit en le faisant suivre, à vos risques et périls. Certaines informations sont envoyées uniquement par mail.

Votre adresse mail : [prenom.nom@ens.fr](mailto:prenom.nom@ens.fr) ou [login@clipper.ens.fr](mailto:login@clipper.ens.fr) (c'est une même boîte)  
Identifiant et mot de passe : comme dans les salles libre-service  
Pour des clients lourds de messageries (Outlook, Thunderbird...) :

- Serveur IMAPS : [clipper.ens.fr](http://clipper.ens.fr)
- Serveur SMTPS : [clipper.ens.fr](http://clipper.ens.fr)

Accès Webmail : <https://www.mail.ens.fr/clipper>

## LES SALLES LIBRE-SERVICE

Accès via l'identifiant et le mot de passe donné sur un papier personnalisé le jour de la rentrée.

| BÂTIMENT     | EMPLACEMENT                                                                               |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 45 rue d'Ulm | Salle Info 3 et Info 4, niveau-1 du NIR<br>Salle Informatique, près du Monument aux morts |
| Jourdan      | Rez de chaussée du bâtiment B                                                             |
| Montrouge    | 7ème étage de la Tour C                                                                   |

## ENT, GPS, RÉSEAUX WIFI ENS-ULM

Accès via l'identifiant et le mot de passe donné par le CRI sur un papier personnalisé le jour de la rentrée.

# / Pôle Santé

Les différents intervenants du Pôle Santé, dans le cadre de leurs missions, sont à votre écoute, pour vous aider à surmonter les difficultés personnelles, relationnelles, psychologiques ou physiques que vous pourriez rencontrer.

**Pôle Santé**  
45 rue d'Ulm, 75005 Paris

## SECRÉTARIAT MÉDICAL

Patricia CELTON  
Tél. 01 44 32 36 46  
[patricia.celton@ens.fr](mailto:patricia.celton@ens.fr)

## LE CARNET DE SANTÉ

Le carnet de santé est recommandé pour la première consultation auprès du médecin. Pour le jour de la rentrée, merci de bien vouloir préparer une photocopie de vos vaccinations (BCG, DTPolio...) et de la remettre au Pôle santé.

## LE CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

Le médecin de prévention ne délivre pas de certificat médical d'aptitude à la pratique du sport.  
Pour le sport en compétition, il est recommandé de s'adresser à un médecin du sport.

**Pour toute demande de rendez-vous, auprès des médecins ou des infirmières, envoyer un mail à :**

[rdv-medecins@ens.fr](mailto:rdv-medecins@ens.fr)

## INFIRMERIE

Céline CONNAN  
Infirmière auprès des élèves fonctionnaires stagiaires et du personnel  
Tel : 01 44 32 36 49  
[celine.connan@ens.fr](mailto:celine.connan@ens.fr)

*Il est préférable de téléphoner avant de se déplacer pour s'assurer de sa disponibilité.*

## MÉDECINS

**Médecin de prévention du personnel et des élèves fonctionnaires stagiaires :**

Dr Marie-Christine LE DOZE  
[marie-christine.le.doze@ens.fr](mailto:marie-christine.le.doze@ens.fr)  
*Consultations sur convocation ou rendez-vous du mardi au vendredi*

Le pôle santé propose aussi une consultation d'accompagnement et de soutien psychologique.

**Médecin psychiatre :**  
Dr Jean-Christophe MACCOTTA  
*Consultations le vendredi matin sur rendez-vous*

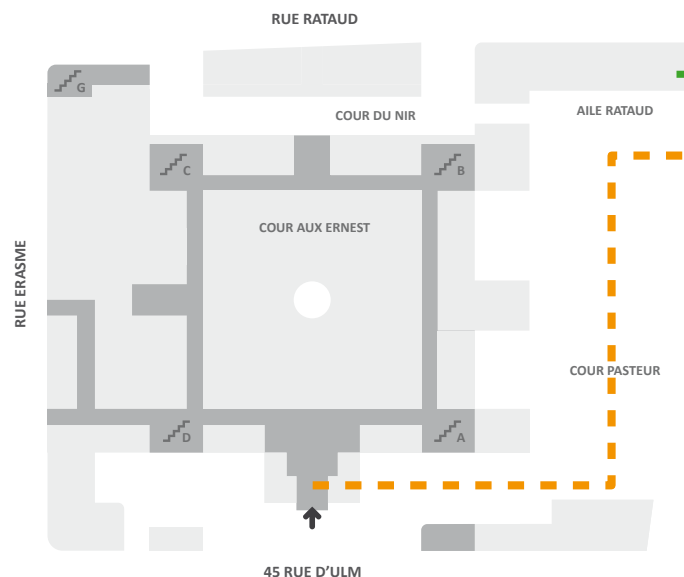
## ACCIDENT DU TRAVAIL DES ÉLÈVES NORMALIENS :

Contact au service des ressources humaines :  
Martine MOPIN : 01 44 32 29 37

Informations dans l'intranet, rubrique :  
J'étudie à l'ENS/Je suis élève normalien

## COMMENT ACCÈDER AU PÔLE SANTÉ ?

Cour pasteur Bâtiment Rataud  
1<sup>er</sup> étage à proximité du DMA



# / Prévention et sécurité

Établissement ancien, l'École normale supérieure dispose de locaux de configurations et d'âges variés. Les activités y sont de nature fort différente (enseignement, recherche, internat, restauration...) et il en résulte des contraintes fortes en matière de sécurité. Celles-ci nécessitent que chacun des acteurs de l'ENS ait une claire conscience de quelques règles simples dont l'application peut être déterminante en situation d'urgence.

## POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ ET NUMÉRO INTERNE D'URGENCE

La loge du site où vous vous trouvez est le poste central de sécurité de ce site. Il existe un abrégé de numéro d'urgence interne pour les urgences 24h/24 : le **44 44**

## CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

### PRÉVENTION :

Signalez les imperfections afin qu'il y soit remédié par mail à [securite@ens.fr](mailto:securite@ens.fr) ou au moyen des registres santé et sécurité au travail qui se trouvent dans les loges. Fermez portes et fenêtres en quittant votre lieu de travail ou de vie. Assurez le dégagement des issues et allées. Dans les salles, toutes les issues doivent être déverrouillées pendant la présence du public et refermées en fin d'utilisation. Un défaut de vérification engage la responsabilité des intervenants. Repérez les appareils de secours contre l'incendie (déclencheurs manuels, extincteurs...).

**Enregistrez le numéro d'urgence interne dans votre répertoire !**

**En cas d'alerte ou d'urgence, de quelque nature que ce soit, appelez :**

- Site Ulm : **01.44.32.37.77**
- Site Jourdan : **01.43.13.61.01**
- Site Montrouge : **01.58.07.65.18**
- Site de Foljuif : **06.08.32.66.14**

Apprenez à connaître leur mode d'emploi.

*La détérioration ou l'usage abusif des dispositifs de sécurité, plans et panneaux de signalisation, extincteurs, etc. sont interdits. De tels actes engagent la responsabilité de leurs auteurs, sur le plan civil et pénal.*

### ALERTE :

Dès la découverte d'un feu ou d'un incident suspect :

- Prévenez toujours le poste central de sécurité en composant le numéro d'urgence interne
- Prévenez, le cas échéant, les Sapeurs pompiers en composant le 18, le SAMU le 15, la Police le 17, le numéro d'urgence européen au 112 ou , le numéro d'urgence par SMS pour les sourds et malentendants au 114
- Ne raccrochez jamais le premier.

### EXTINCTION :

Dans les premières secondes, un début d'incendie est aisément maîtrisable.

Attaquez ou faites attaquer le foyer avec les extincteurs appropriés répartis dans les circulations.

### ÉVACUATION :

Dès l'audition du signal d'évacuation, évacuez le local où vous vous trouvez.

Fermez la porte et la fenêtre du local

**Attention : une porte ne doit jamais être fermée à clé afin de ne pas retarder l'intervention des secours.**

Suivez les instructions des guides d'évacuation (personnes munies de brassards verts). Empruntez toujours les escaliers. Il ne faut jamais, en cas de feu, utiliser les ascenseurs, même si le courant électrique n'est pas coupé.

Ne revenez jamais en arrière sans y avoir été invité.

Conservez votre calme. Si la fumée a envahi les dégagements, baissez-vous et appliquez votre mouchoir, même sec, sur le nez et la bouche.

**Rejoignez la zone de rassemblement adéquate parmi celles qui ont été prédéfinies :**

- Hall du 45 rue d'Ulm (en général)
- Hall du 46 rue d'Ulm ou cour Pasteur (pour le 45 rue d'Ulm)
- Pelouse (Jourdan)
- Pelouse du terrain de tennis ou de l'internat (Montrouge)

Si les dégagements sont impraticables, fermez bien la porte du local, portez-vous aux fenêtres, sans les ouvrir et manifestez votre présence.

### SÉCURITÉ SANTÉ :

L'infirmerie est joignable au poste téléphonique : 31 49 ou 36 46 ; vous devez appeler avant de vous déplacer.

Pour les cas relevant de l'urgence, prévenez toujours le numéro d'urgence interne. Prévenez le SAMU en composant le 15 (il est à noter qu'un médecin régulateur peut alors donner de simples conseils ou envoyer les secours appropriés).

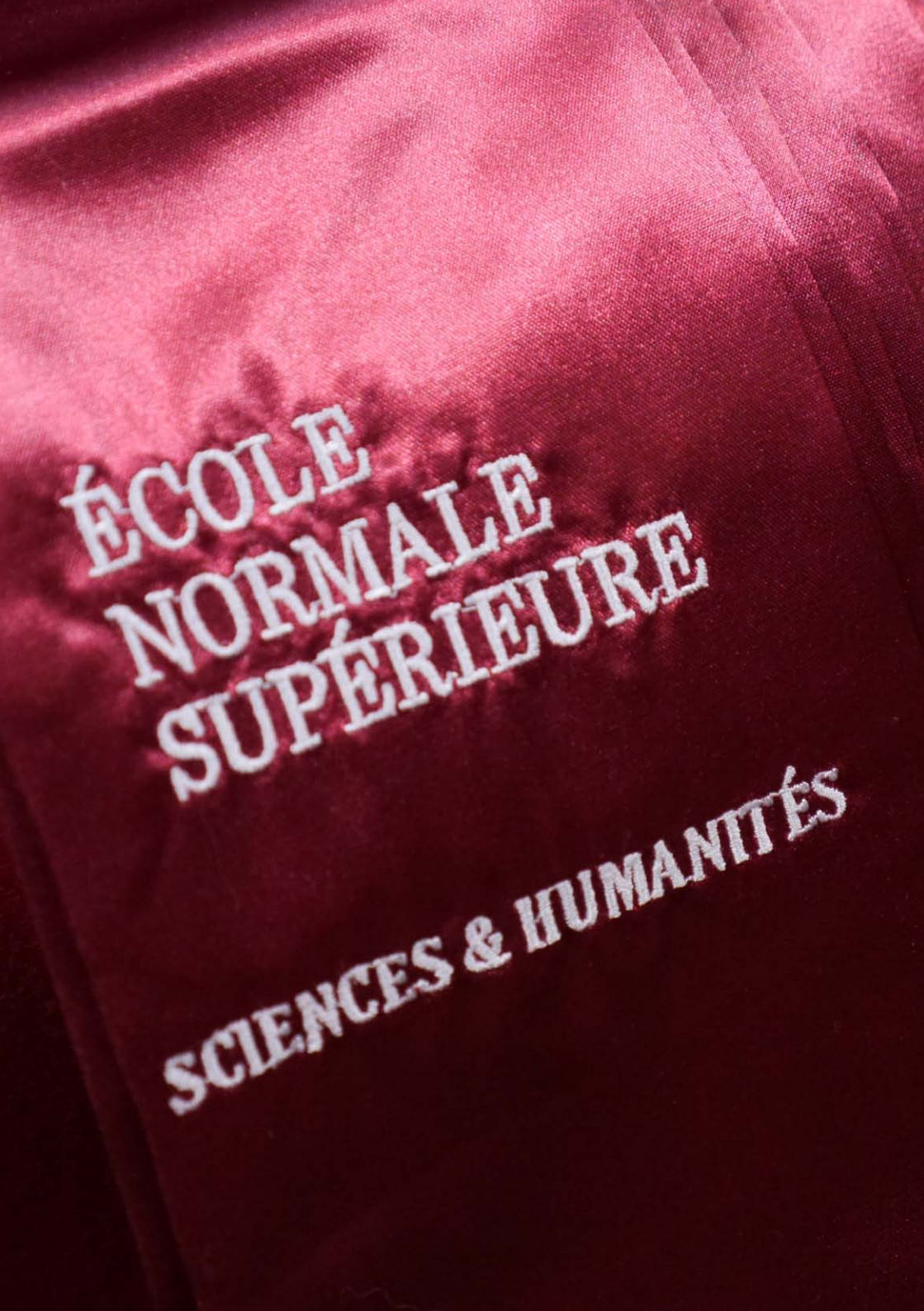
### SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS :

L'École maintient sa tradition d'ouverture et l'accès aux bâtiments n'est limité qu'en période de moindre activité (la nuit, le week-end et pendant les vacances). Toutefois, des contrôles pouvant s'avérer nécessaires, les personnes sont invitées à se munir en permanence de leur carte d'accès ou d'un document officiel attestant de leur lien avec l'ENS. Ces documents ne pourront bien évidemment être pris en compte que s'ils sont à jour.

Il découle de cette tradition d'ouverture, une obligation de vigilance de tous les membres de la communauté pour la sécurité des personnes et des biens. Chacun doit s'efforcer de veiller personnellement au renforcement de cette sécurité. L'École n'assume en particulier aucune responsabilité à l'égard des biens personnels, ni à l'égard des personnes n'appartenant pas à l'établissement et qui y sont introduites sans autorisation expresse de l'administration de l'École.

Toute personne suspecte doit être signalée sans délai à la loge et chacun doit demeurer attentif aux appels de ses voisins.

En cas d'absence, même très brève, de son occupant, la chambre doit être refermée à clé, de même que pendant le sommeil. Il est vivement recommandé d'éviter le dépôt d'une clé de chambre dans un casier. De même, les clés de salles de cours et autres locaux prêtées doivent être conservées avec soin, être retournées après usage à l'administration et ne jamais être déposées dans un casier ou autre lieu d'accès public.



## 4. ANNEXES

## Site Montagne Sainte Geneviève

- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (RDC) - **59**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (Sous-sol) - **60**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (1<sup>er</sup> étage) - **61**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (2<sup>ème</sup> étage) - **62**
- 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (Bibliothèque) - **63**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (RDC) - **64**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (1<sup>er</sup> étage) - **65**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (2<sup>ème</sup> étage) - **66**
- 29 rue d'Ulm, 75005 Paris (3<sup>ème</sup> étage) - **67**
- 46 rue d'Ulm, 75005 Paris - **68**
- 24 rue Lhomond, 75005 Paris - **69**

## Site Jourdan

- 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris - **70**

## Site Montrouge

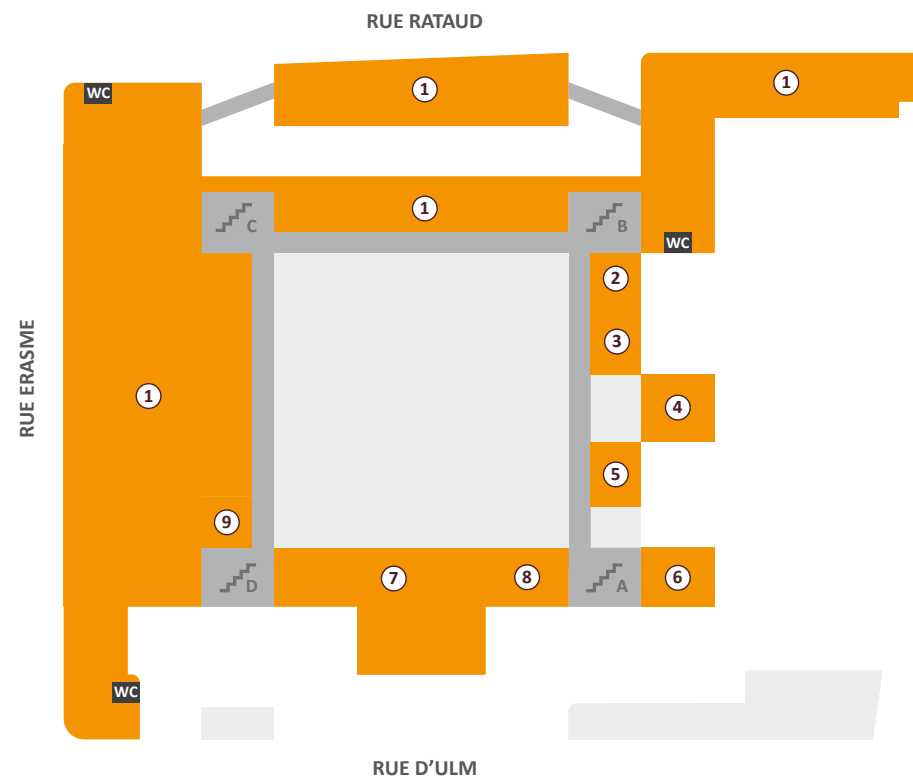
- 1 rue Maurice Arnoux, 92120 Montrouge - **71**



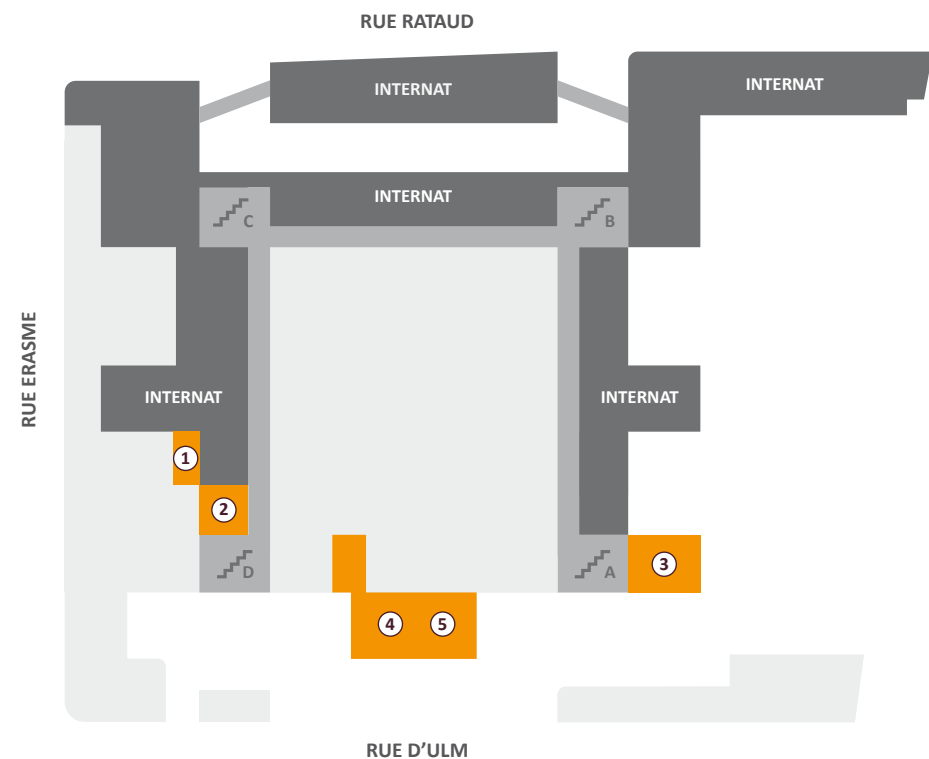
- |                                                                   |                                                         |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>i</b> Accueil                                                  | <b>14</b> Salle Celan                                   |
| <b>1</b> Département de Philosophie                               | <b>15</b> Services Logistique / Prévention et Sécurité  |
| <b>2</b> Centre de Ressources Informatiques - CRI                 | <b>16</b> Département Histoire et Théorie des Arts      |
| <b>3</b> Poste central de sécurité                                | <b>17</b> Salle Weil                                    |
| <b>4</b> Service Courrier                                         | <b>18</b> Département des Sciences de l'Antiquité (DSA) |
| <b>5</b> Service Logistique                                       | <b>19</b> Département Mathématiques (DMA)               |
| <b>6</b> Rotonde                                                  | <b>20</b> Salle Aron / Vie Étudiante                    |
| <b>7</b> Relations Internationales                                | <b>21</b> BDthèque                                      |
| <b>8</b> Direction des Études                                     | <b>22</b> Salle des Élèves / Vie Étudiante / COF        |
| <b>9</b> Salle Dussane                                            | <b>23</b> Département Informatique                      |
| <b>10</b> Pôle Communication                                      | <b>24</b> NIR, entrées LSH et DMA                       |
| <b>11</b> Service des Admissions et des Études (SAE)              | <b>25</b> Cafétéria                                     |
| <b>12</b> Département Sciences de l'Antiquité et Études Anciennes | <b>26</b> Pôle Santé                                    |
| <b>13</b> Salle Beckett                                           | <b>27</b> Régie                                         |



- ① Théâtre (1<sup>er</sup> sous-sol)
- ② K-Fêt (1<sup>er</sup> sous-sol)
- ③ Amphithéâtre Rataud (RdC Rue Rataud, plancher bas NIR ou 1<sup>er</sup> Sous-Sol)
- ④ Salle d'Expression Artistique (RdC Rue Rataud, plancher bas NIR ou 1<sup>er</sup> Sous-Sol)
- ⑤ Gymnase (2<sup>ème</sup> sous-sol)
- ⑥ Salles U-V-R / Salle Cartan (2<sup>ème</sup> sous-sol)
- ⑦ Salles Informatique (1<sup>er</sup> sous-sol NIR)



- ① Bibliothèque
- ② Direction du Département Mathématiques Appliquées (DMA)
- ③ Salle des Résistants
- ④ Département LILA
- ⑤ Salle Cavaillès
- ⑥ Salle des Actes
- ⑦ Bureaux de la Direction
- ⑧ Direction Générale des Services
- ⑨ Salle F / Archéologie

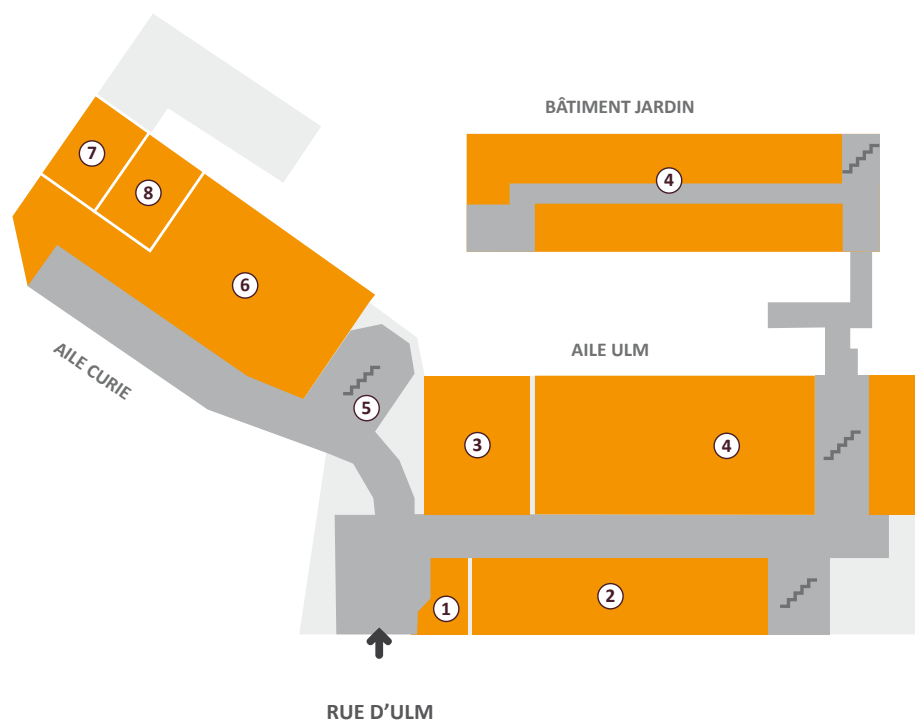


- ① Département Histoire
- ② Salle Histoire
- ③ Département Espace des Langues Cultures d'Ailleurs - ECLA
- ④ TREC - INRIA
- ⑤ Éditions Rue d'Ulm

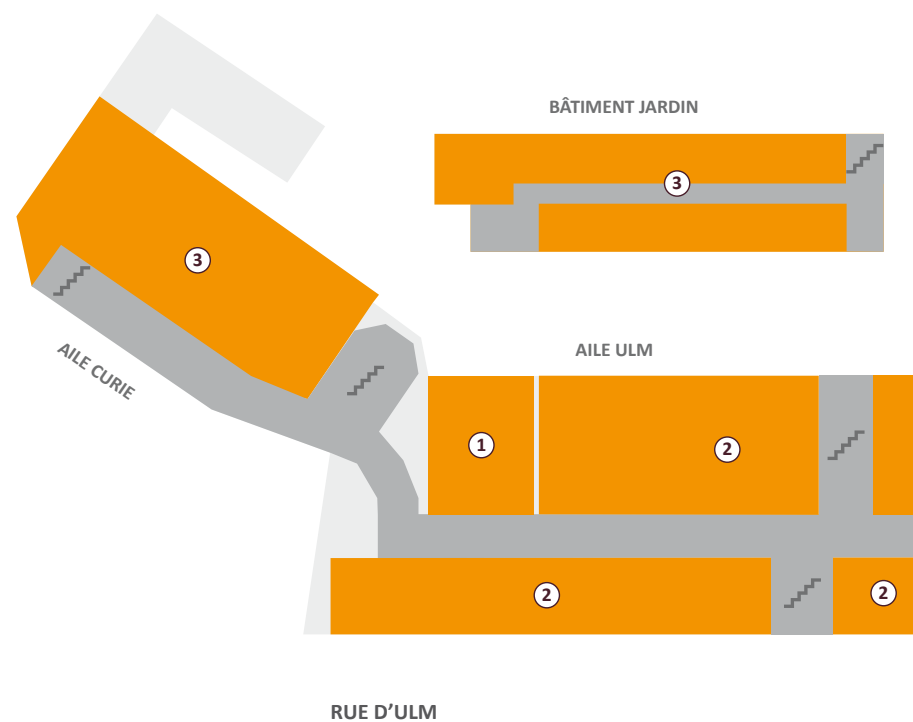


- ① Littérature Française
- ② Littérature ancienne et didactique, Philologie, Sciences de l'éducation
- ③ Archéologie, Publications académiques, Histoire ancienne
- ④ Littérature étrangère et française, Histoire littéraire, Philosophie de l'Histoire, Biographie universelle, Thèses
- ⑤ Histoire moderne et universelle, Géographie, Sociologie, Cartes et Atlas
- ⑥ Histoire de France et moderne, Beaux-arts, Musique, Biographie particulière
- ⑦ Philosophie, Théologie, Bibliographie, Législation, Encyclopédies

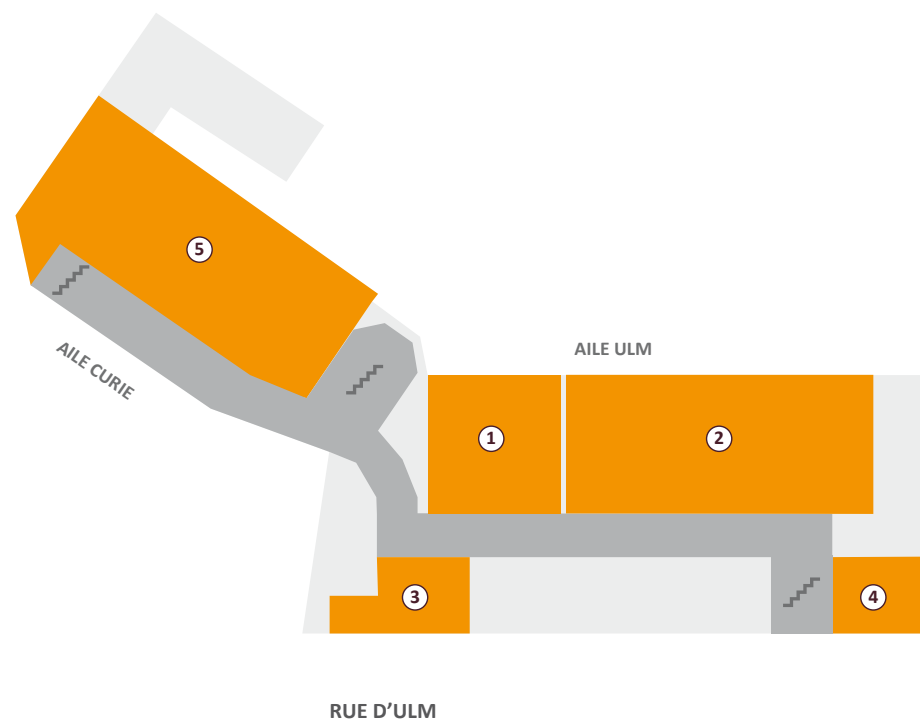
- ① Secrétariat
- ② Salle des périodiques
- ③ Renseignements bibliographiques
- ★ Encyclopédies, dictionnaires
- L Lecteur de microformes
- T Thèses sur microfiches
- F Fichiers papier



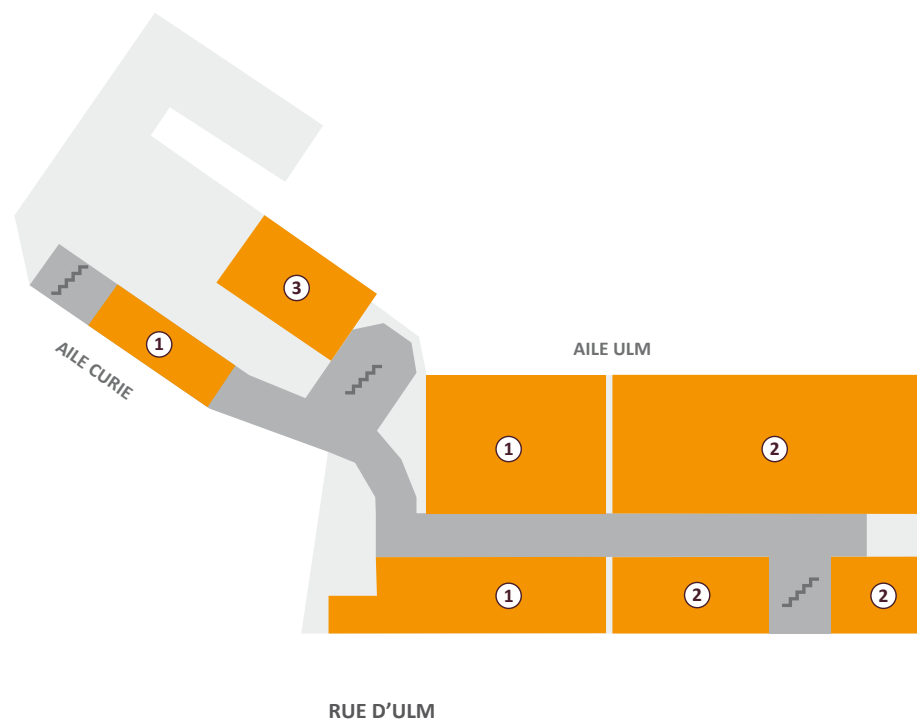
- ① Accueil
- ② Fondation Pierre Gilles de Gennes
- ③ CAPHÉS
- ④ Département d'Études cognitives (DEC)
- ⑤ Accès salle Jean Jaurès (Sous-Sol)
- ⑥ Salles de cours
- ⑦ Salle Assia Djebar
- ⑧ Salle Théodule Ribot



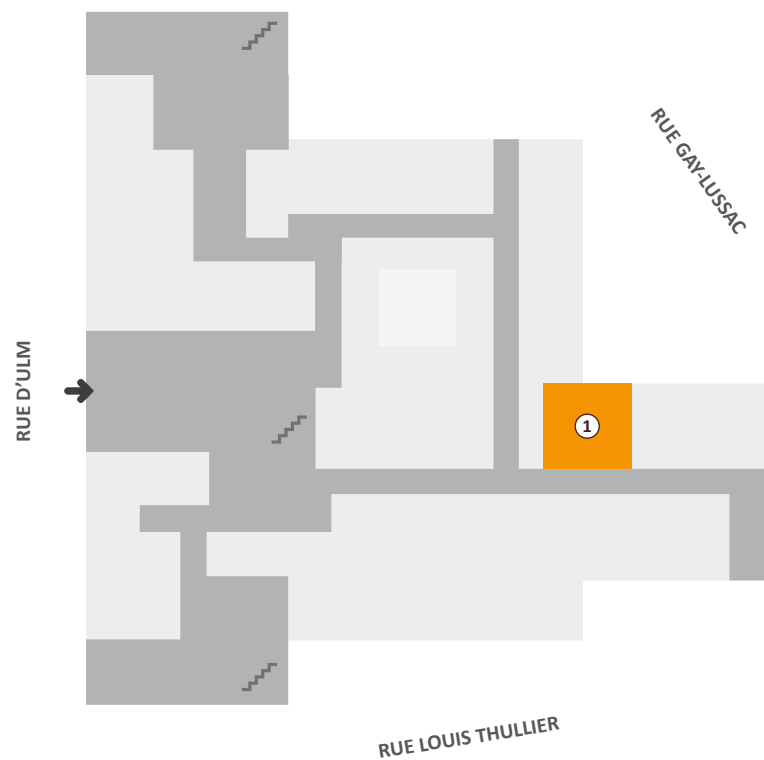
- ① Salle Langevin
- ② Bibliothèque des sciences expérimentales (BSE)
- ③ Département d'Études cognitives (DEC)



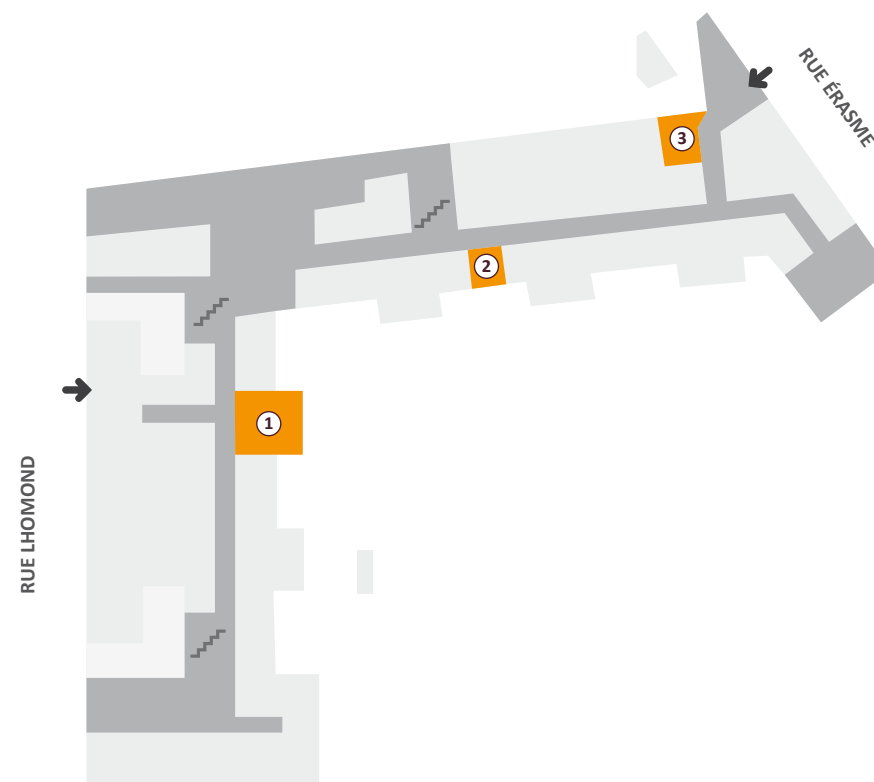
- ① Amphithéâtre
- ② Salles de cours A, B, C
- ③ Labex TransferS
- ④ Pôle PESU
- ⑤ Département d'Études cognitives (DEC)



- ① Services financiers et Agence comptable
- ② Service de ressources humaines
- ③ Départements de Géographie



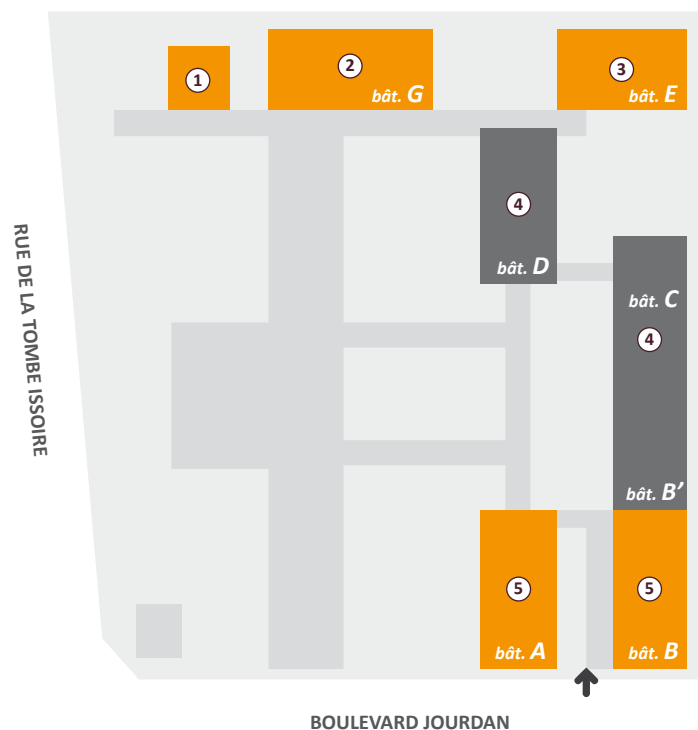
- ① Service pédagogique du Département Biologie (5<sup>ème</sup> étage)



- ① Secrétariat pédagogique et Direction des Études du Département Physique (RDC)  
 ② Secrétariat pédagogique et Direction des Études du Département Chimie (1<sup>er</sup> étage)  
 ③ Secrétariat pédagogique et Direction des Études du Département Géosciences (3<sup>ème</sup> étage)

 Attention ! Travaux en cours. L'accès à certaines salles peut être perturbé.

## 48 BOULEVARD JOURDAN, 75014 PARIS



- ① Salle de musique
- ② Salles de cours / Cafétériat
- ③ Salle de cours (RdC) / Administration (1<sup>er</sup> étage) / CERMS - CEPREMAP (2<sup>ème</sup> étage)
- ④ Hébergement (RdC, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages) / Salle de cours (RdC)
- ⑤ PSE (RdC et 1<sup>er</sup> étage) / Bibliothèque (Sous-sol) / Administration (2<sup>ème</sup> étage)



Attention ! Travaux en cours. Des changements sont prévus pour début 2017.

## 1 RUE MAURICE ARNOUX, 92120 MONTROUGE



- ① Locaux TP ENS et Chirurgie Dentaire
- ② Tour A
- ③ Tour L
- ④ Tour B / Internat
- ⑤ Tour C / Internat
- ⑥ Terrain de tennis



École normale supérieure - 45 rue d'Ulm, 75005 Paris  
Tél. +33 (0)1 44 32 30 00 - Fax. +33 (0)1 44 32 20 99 - [com@ens.fr](mailto:com@ens.fr)  
[www.ens.fr](http://www.ens.fr)